



Vivre à **CRUSEILLES**

Bulletin Municipal **AUTOMNE 2026 - N°22**



SOMMAIRE

	DÉMOCRATIE ET CITOYENNETÉ	
	Élections 2027 : mettez à jour votre situation électorale	4
	Jérôme Bonet, nouveau préfet de la Haute-Savoie	4
	AMÉNAGEMENT DU TERRITOIRE ET URBANISME	
	Avis rendus par la commission urbanisme	5
	TRAVAUX ET BÂTIMENTS	
	Tennis et padel : les travaux sont en cours aux Dronières	5
	L'esplanade du lac des Dronières se finalise	6
	La présence de pigeons dans le clocher	7
	L'enfouissement des réseaux se poursuit à l'Abergement	7
	Ponts de la Caille : réhabilitation et sécurisation	8
	Le chalet de la pêche agrandi aux Dronières	8
	Un nouveau point d'apport volontaire au Biollay	9
	VOIRIE	
	Fin de l'aménagement de la route des Dronières	9
	Entretien de la voirie communale	10
	FINANCES ET RESSOURCES HUMAINES	
	Mouvements du personnel du 1 ^{er} mai au 31 août	11
	Le Centre Technique Municipal	11
	Travailleurs frontaliers et binationaux	12
	La mairie recrute	12
	AFFAIRES SOCIALES ET LOGEMENT	
	Permanences du CCAS	13
	Prochaine collecte nationale de la Banque Alimentaire	13
	Mutuelle communale	13
	Colis ou repas des aînés : chacun son choix !	14
	Inscription au repas des aînés 2026 !	14
	Collecte de l'ALFAA	14
	PASS'Réunion Seniors / Inscription au plan canicule	15
	EHPAD Salève-Glières	16
	ENFANCE ET PÉRISCOLAIRE	
	Une fin d'année festive et un été riche en activités	17
	Une rentrée préparée collectivement	17
	Un accueil de loisirs qui a voyagé dans le temps	17
	Rentrée à l'école publique de Cruseilles	18
	Rentrée à l'école Saint-Maurice	18
	La restauration de l'école Saint-Maurice	19
	JEUNESSE	
	Deux semaines de camps	19
	L'Espace Jeunes toujours au rendez-vous	20
	Rentrée 2026 au collège Louis Armand	20
	La rentrée à la MFR Les Dronières	21
	Le CMJ prépare déjà la suite	21
	L'avenir s'écrit à la MFR des Ébeaux	22
	La rentrée 2026 à la MFR IMAA	23
	ZOOM SUR L'ACCESSIBILITÉ	24
	ACTIVITE ÉCONOMIQUE, L'ACTUALITÉ DES COMMERCES	
	Les Commerces du Cru font leur rentrée !	26
	Prenez soin de vous naturellement à Cruseilles	26
	L'Antre-Mets	26
	Laboratoire du Salève / Downtown Barbershop	27
	CULTURE ANIMATION TOURISME	
	Une saison estivale animée aux Dronières	28
	Le GEVA de nouveau en concert à l'église St-Maurice	28
	Foire agricole le dimanche 18 octobre 2026	29
	Le stationnement des camping-cars	29
	Les Cruseillettes sont de retour !	30
	La parade des tracteurs lumineux	30
	SPORT ET ASSOCIATIONS	
	Les Fées de Blanche	31
	Le Fighting Training Center arrive à Cruseilles !	31
	Spectacle de fin d'année de Dancesfit Studio	32
	DÉVELOPPEMENT DURABLE ET MOBILITÉ	
	Retour sur la sécheresse de cet été 2026	32
	Tour du monde à vélo	32
	PROCHE DE VOUS	
	Bienvenue aux nouveaux Cruseilliens !	34
	La Garde républicaine à Cruseilles durant l'été	34
	Les nouveaux panneaux lumineux sont enfin en service	35
	Dépôts sauvages : stop aux incivilités !	35
	Déjections canines : ramasser, c'est obligatoire	36
	Taille des haies : pensez à vos voisins et aux piétons	36
	Protoxyde d'azote	37
	Les sapeurs-pompiers de Haute-Savoie	37
	Recyclerie « Sauvée d'la Benne »	37
	Offre de soins / Grossesse et post-partum	38
	REVUE DE PRESSE	
	8 mai : une commémoration entourée de jeunesse	39
	Une belle fête de la musique dans la Grand'Rue	39
	L'esplanade du lac des Dronières inaugurée	39
	La soirée guinguette face aux Bleus !	40
	13 juillet : une fête très suivie	40
	Près de 250 spectateurs pour le cinéma en plein air	40
	La traditionnelle messe du 15 août aux Coudrets	40
	Un vide-grenier sous un soleil de plomb	41
	Septembre en Or / Le Sambhava Trail	41
	TRIBUNE LIBRE	41
	ÉTAT CIVIL du 1 ^{er} mai au 31 août	42
	INFOS PRATIQUES	43
	AGENDA	44



AUTOMNE 2026

L'ÉDITO

Chères Cruseilliennes, chers Cruseilliens,

Voilà déjà l'automne qui pointe le bout de son nez et, avec lui, la rentrée et le retour à nos habitudes... Après un été particulièrement chaud, il est peut-être temps de retrouver un peu de fraîcheur ! Même si, cette année, nous aurions volontiers échangé quelques degrés contre quelques millimètres de pluie...

Cet été aura été riche en **moments de convivialité et de rencontres** à Cruseilles. Fêtes, animations, événements sportifs, rendez-vous associatifs ou simples moments partagés autour du lac ou dans nos hameaux : autant d'occasions de nous retrouver, d'échanger et de faire vivre notre commune. C'est toujours un plaisir de voir **Cruseilles s'animer** et de constater que, malgré des rythmes de vie parfois bien chargés, nous savons encore prendre le temps de nous retrouver.

Mais cet été 2026 restera aussi marqué par une **sécheresse particulièrement sévère et des épisodes de fortes chaleurs**. La situation, loin de s'être améliorée avec la fin de l'été, reste préoccupante. Les précipitations se font toujours attendre, **les nappes et les cours d'eau restent fortement sollicités** et notre territoire demeure confronté à un manque d'eau qui nous concerne tous.

L'**usage raisonné de l'eau reste donc plus que jamais d'actualité**. Il ne s'agit pas simplement d'une contrainte liée à quelques semaines de sécheresse : ces épisodes sont appelés à se reproduire plus fréquemment et nous devons collectivement apprendre à **préserver cette ressource précieuse**.

Je pense tout particulièrement à **nos agriculteurs**, pour qui cette situation est très difficile. Les récoltes ont été fortement impactées et les **réserves de fourrage, déjà entamées, sont limitées**. L'hiver qui arrive s'annonce donc compliqué pour nombre d'entre eux. Derrière les chiffres et les restrictions d'eau, ce sont des femmes et des hommes qui travaillent chaque jour pour nous nourrir et dont l'activité est directement fragilisée par ces conditions climatiques. **Ils ont plus que jamais besoin de notre soutien et de notre solidarité**.

Et pourtant, malgré leurs préoccupations légitimes, **nos jeunes agriculteurs continueront à faire vivre Cruseilles et ses traditions**. Ils nous donnent rendez-vous le **dimanche 18 octobre pour leur traditionnelle foire agricole, puis le samedi 19 décembre pour le très attendu défilé de tracteurs illuminés dans la Grand'Rue**. Deux rendez-vous qui nous permettront une nouvelle fois de **partager des**

moments chaleureux et de faire vivre la convivialité qui fait le charme de notre commune. **Un grand merci à eux pour leur engagement**, si précieux dans le contexte qu'ils traversent.

Heureusement, la rentrée apporte aussi son lot de **nouveaux départs et de projets**. Aux enfants et aux jeunes qui reprennent le chemin de l'école, je souhaite **une très belle année scolaire**, pleine de découvertes, de réussites, de projets et, surtout, de bons moments avec leurs camarades. Une pensée également pour les enseignants, les personnels des écoles et tous ceux qui œuvrent au quotidien auprès de notre jeunesse.

Je souhaite également **une bonne rentrée à toutes et à tous**, que vous retrouviez votre bureau, votre entreprise, votre atelier, votre exploitation ou simplement **votre quotidien**. Après les vacances, il faut parfois quelques jours pour reprendre ses habitudes... et remettre le réveil à l'heure !

Et rassurez-vous, les mois qui arrivent seront eux aussi **riches en événements et en occasions de nous réunir**. La fin de l'année nous réservera notamment le retour des Cruseillettes, qui avaient rencontré **un très beau succès l'an dernier**. Elles s'installeront cette fois dans un nouvel emplacement, toujours au cœur du bourg, afin de continuer à faire vivre le centre de Cruseilles tout en **préservant davantage la tranquillité des riverains**. De quoi **vivre à nouveau une belle ambiance festive à l'approche de Noël**.

Cette rentrée est aussi celle de la **reprise des activités de nos nombreuses associations**. Leur dynamisme, porté par des bénévoles passionnés, contribue largement à la richesse de notre vie locale. **Je les remercie pour leur engagement** et souhaite à chacun une très belle saison associative.

Après un été qui nous aura rappelé à la fois combien nous aimons **être ensemble** et combien **notre environnement est précieux**, continuons à faire vivre cette convivialité qui caractérise Cruseilles, tout en restant attentifs aux ressources qui nous entourent.

Je vous souhaite à toutes et à tous **un bel automne**, agréable et, espérons-le, un peu plus arrosé ! Je reste, comme à l'habitude, à votre écoute et à votre disposition, ainsi que mon équipe.

Bien à vous.

Votre maire,

Sylvie Hermilloz

DÉMOCRATIE ET CITOYENNETÉ

Elections 2027 mettez à jour votre situation électorale

L'élection présidentielle se tiendra **le dimanche 18 avril 2027 pour le premier tour et le dimanche 2 mai 2027 pour le second tour.**

À cette occasion, de nombreux courriers seront envoyés à chaque électeur pour la distribution des documents électoraux, entraînant une importante consommation de papier.

En 2026, lors des élections législatives et municipales, une partie de ces envois n'avait pas pu être distribuée en raison de déménagements, d'adresses incomplètes ou de noms absents des boîtes aux lettres. Ces courriers ont alors été retournés en mairie.

Afin **de limiter ces retours et de réduire le gaspillage**, nous vous invitons à vérifier votre situation électorale :

- **Vous avez changé d'adresse au sein de la commune**
Merci d'en informer la mairie afin de mettre à jour la liste électorale.
Il suffit de transmettre un justificatif de domicile (bail, facture d'énergie...) par mail à etat-civil@cruseilles.fr ou par courrier.
Une nouvelle carte d'électeur vous sera ensuite envoyée.

- **Vous avez déménagé dans une autre commune**
Vous devez vous inscrire sur la liste électorale de votre nouveau lieu de résidence :
 - en ligne via service-public.fr ;
 - ou directement auprès du service élections de la mairie concernée.

- **Vous venez d'emménager dans la commune**
Pensez à vous inscrire sur la liste électorale selon les mêmes modalités.

Merci de votre vigilance et de votre participation à la réduction des envois inutiles.



Jérôme Bonet, nouveau préfet de la Haute-Savoie

Depuis le 17 août 2026, Jérôme Bonet est le nouveau préfet de la Haute-Savoie. Il succède à Emmanuelle Dubée, nommée préfète de la région Bretagne.

Âgé de 56 ans, Jérôme Bonet connaît bien les questions **de sécurité et de protection des populations**. Ancien commissaire de police, il a notamment dirigé la police judiciaire à Nice et occupé plusieurs fonctions au sein de la police nationale et du ministère de l'Intérieur.

À son arrivée en Haute-Savoie, le nouveau préfet a indiqué vouloir être **à l'écoute des élus, des acteurs du territoire et des habitants**. Parmi ses priorités figurent **la sécurité, la gestion de l'eau, la prévention des risques en montagne**, mais aussi les enjeux liés à l'agriculture et à l'aménagement du territoire.

Il entend également porter une attention particulière aux spécificités de la Haute-Savoie, un département confronté à une **forte croissance démographique, à la pression foncière et aux enjeux liés au changement climatique**.

La commune de Cruseilles lui souhaite la bienvenue en Haute-Savoie et se réjouit de pouvoir poursuivre avec les services de l'État un **dialogue constructif au service de notre territoire et de ses habitants**.



AMÉNAGEMENT DU TERRITOIRE ET URBANISME

Avis rendus par la commission urbanisme

Du 1^{er} mai au 31 août 2026, le service urbanisme a rendu 47 décisions :

Déclarations préalables (DP) : 34 dossiers ont été instruits, dont 33 ont été accordés et un a été refusé concernant la fermeture d'un balcon dans un immeuble collectif, non autorisée par le PLU.

Permis de construire (PC) : 12 décisions ont été rendues :

- 6 permis modificatifs accordés pour des modifications d'aménagements concernant des maisons individuelles et un bâtiment agricole,

- 1 permis pour la construction d'un bâtiment agricole,
- 1 permis pour la réhabilitation d'un ancien four à pain,
- 1 permis pour la réhabilitation d'une annexe et l'adjonction d'un abri-voiture,
- 3 permis pour la construction d'une maison individuelle.

Permis d'aménager (PA) : 1 dossier a reçu une décision favorable pour l'aménagement d'une aire de camping-cars et de véhicules aménagés.

TRAVAUX ET BÂTIMENTS

Tennis et padel : les travaux sont en cours aux Dronières

Les travaux, réalisés à proximité du club-house du tennis aux Dronières, ont débuté le **20 juillet 2026** et doivent se poursuivre jusqu'à **fin octobre au plus tard**. Le projet prévoit la **création de deux terrains de padel, la construction d'un nouveau court de tennis en moquette aiguilletée et la rénovation d'un court de tennis existant en résine synthétique**. Ces installations viendront **moderniser et compléter les équipements sportifs de la commune**. Elles permettront ainsi de proposer aux pratiquants des équipements rénovés et de **diversifier l'offre sportive avec l'arrivée de deux terrains de padel**, discipline en plein développement.

Le marché se compose de deux lots. Les travaux de **terrassements et VRD** ont été confiés à l'entreprise **MITHIEUX TP**, pour un montant de **150 731,80 € HT**, tandis que les équipements sportifs sont réalisés par **CÔTÉ COURTS – LES TENNIS DANIEL ROUX**, pour un montant de **221 129 € HT**. À ces montants s'ajoutent la maîtrise d'œuvre et la coordination sécurité pour **13 120 € HT**, portant le coût de l'opération à **384 980,80 € HT**.

Pour accompagner cet investissement, la commune bénéficie de plusieurs aides : **69 087 € de l'État au titre de la DETR, 69 086 € du Département de la Haute-Savoie et 55 270 € de la Région Auvergne-Rhône-Alpes**. Une demande de subvention auprès de la **Fédération Française de Tennis** est également en cours de traitement pour une éventuelle attribution en 2027.



L'esplanade du lac des Dronières se finalise

Engagé à la fin de l'été 2025, le projet d'aménagement de l'esplanade du lac des Dronières arrive désormais à son terme. Après la réalisation des principaux aménagements, notamment **des cheminements piétons, des plantations d'arbres, du terrain multisports et du terrain de basket**, les derniers équipements viennent compléter cet espace destiné aux loisirs, à la détente et aux moments de convivialité.

L'inauguration des principaux aménagements, le 26 juin 2026, a marqué une étape importante du projet. Les derniers mois ont permis de poursuivre l'installation des équipements destinés à améliorer l'accueil des familles et des usagers du site.

Les derniers aménagements comprennent notamment **la fourniture et la pose de dalles en béton pour l'installation des tables de pique-nique**, pour un montant de **20 669 € HT**. Douze tables de pique-nique, dont deux adaptées aux personnes à mobilité réduite (PMR), ont également été installées pour **5 014 € HT**.

Des **bancs**, pour un montant de **7 883 € HT**, viennent compléter les espaces de repos. Ils ont été installés

directement par les services techniques de la commune.

Pour les repas en plein air, **deux barbecues collectifs à trois grilles** ont été posés, pour un montant de **11 840 € HT**.

Enfin, les enfants peuvent désormais profiter de **deux nouvelles structures de jeux**, fournies et posées pour un montant de **58 502 € HT**.

Au total, les dépenses engagées pour les derniers équipements s'élèvent à **105 503 € HT**. Il reste encore à installer une **glissière de sécurité en bois** afin de protéger le cheminement piéton en stabilisé mis en œuvre entre le carrefour de la route des Dronières et la route du Lac, jusqu'à l'hôtel-restaurant L'Arborescence. Elle permettra également d'**empêcher le stationnement des véhicules**.

Avec ces derniers aménagements, l'esplanade du lac des Dronières offre désormais un cadre agréable et complet pour se retrouver, se détendre, pratiquer une activité sportive ou simplement profiter de ce site exceptionnel en famille ou entre amis.



Des mesures pour limiter la présence des pigeons dans le clocher

Depuis quelques temps, les pigeons ont colonisé le clocher de l'église Saint-Maurice.

Leur présence en nombre entraîne une accumulation importante de fientes dans le clocher et aux abords, rendant la situation difficilement acceptable.

Les riverains commencent également à signaler les nuisances liées aux pigeons, qui salissent les espaces publics, les abords des habitations et les véhicules.

Face à cette situation, la commune va intervenir pour **empêcher les pigeons d'accéder au clocher**. Les différentes ouvertures seront équipées de **cadres grillagés**, permettant de conserver la ventilation du bâtiment tout en empêchant les oiseaux d'y pénétrer.

Notre objectif est d'**inciter les pigeons à trouver un autre lieu pour s'installer**, afin de mettre fin progressivement aux nuisances et de retrouver un clocher propre.



L'enfouissement des réseaux se poursuit à l'Abergement

Les travaux d'enfouissement des réseaux secs ont débuté cet été au hameau de l'Abergement et se poursuivent actuellement. Cette opération permettra de supprimer les réseaux électriques aériens et de mettre en souterrain les différents réseaux, améliorant ainsi la sécurité et l'intégration paysagère du hameau.

Le chantier est porté par le SYANE, maître d'ouvrage de l'opération, avec une maîtrise d'œuvre assurée par Profil Études. Les travaux sont réalisés par les entreprises CHAPPAZ et NGE Énergies.

L'opération comprend notamment la mise en souterrain du réseau électrique, la reprise des branchements, la sécurisation du réseau basse tension, ainsi que les travaux liés à l'éclairage public et aux télécommunications.

La CCPC profite également de ces travaux dans la rue du Mont-Blanc pour procéder au remplacement de la canalisation d'eau potable. La coordination de ces interventions permet ainsi de regrouper les travaux et de limiter autant que possible les interventions successives sur la voirie.

Le montant total de l'opération d'enfouissement des réseaux s'élève à **638 492 € HT**. La participation de la commune aux travaux s'élève à **201 912,81 € TTC**.

Ce chantier important pour le hameau de l'Abergement se poursuit afin de mener à bien l'ensemble des interventions prévues.



Ponts de la Caille : un important chantier de réhabilitation et de sécurisation

Après les travaux de sécurisation du pont routier Albert Cacquot, menés jusqu'à la mi-septembre, le Conseil Départemental de la Haute-Savoie a lancé, courant septembre, le chantier de réhabilitation et de sécurisation du pont suspendu Charles-Albert.

Propriétaire des deux ouvrages historiques qui permettent de franchir la gorge des Usses et de relier Cruseilles et Allonzier-la-Caille, le Département prend en charge **100 % de cette opération**, destinée à assurer la pérennité des ponts et à renforcer la sécurité des usagers.

Construit en **1839**, le pont Charles-Albert fait l'objet d'importants travaux d'entretien. Ils comprennent notamment **la reprise complète de la peinture anticorrosion de la structure métallique et des câbles, le changement du platelage en bois, la réparation de la poutre de rigidité, le remplacement**

du barreaudage vertical ainsi que des reprises de maçonnerie.

Le chantier est prévu pour une durée de deux ans. Pendant toute cette période, **le pont suspendu restera fermé**. Afin de maintenir une liaison piétonne entre les deux rives, **un cheminement sécurisé a été mis en place via le pont routier Albert Cacquot**. À l'issue des travaux d'entretien et de réparation, un filet de sécurité sera également installé sous le pont.

Le Département prévoit aussi de **sécuriser les pas-dans-le-vide**, d'installer **un système de vidéosurveillance sur les deux ponts, accompagné d'un éclairage**, ainsi que des **bornes d'appel téléphonique**.

Ces travaux, entièrement financés par le Département, constituent une opération importante pour **préserver ce patrimoine historique et emblématique de notre territoire tout en améliorant la sécurité du site**.



Le chalet de la pêche agrandi aux Dronières

Afin de répondre aux besoins de rangement de l'association Les Eaux Closes, un nouvel espace a été créé au niveau du chalet de la pêche situé aux Dronières.

Une attention particulière a été portée à **l'intégration de cette extension au chalet existant**, notamment avec la reprise d'une partie de la toiture, afin de conserver une harmonie avec le bâtiment d'origine.

Les travaux sont aujourd'hui terminés. La commune a financé cette opération pour un montant total de **25 813 € HT**, comprenant :

- **1 600 € HT** pour les études et le dossier de permis de construire,
- **24 213 € HT** pour les travaux.

Merci à Laurent CHESNEY et Guillaume RICHARD pour cette belle réalisation !



Un nouveau point d'apport volontaire se prépare au Biollay

Afin de permettre l'installation de conteneurs semi-enterrés pour les ordures ménagères et le tri sélectif sur la route de Menthonnex-en-Bornes, au niveau du hameau du Biollay, la commune a engagé des travaux d'enfouissement du réseau télécom aérien.

Les anciens bacs roulants ayant été supprimés depuis longtemps, il n'était jusqu'à présent pas possible d'installer de conteneurs semi-enterrés à cet endroit. En effet, **la ligne télécom aérienne et son surplomb empêchaient le passage du camion-grue nécessaire à la collecte des conteneurs**.

La commune a donc décidé de faire procéder à l'enfouissement de cette ligne afin de permettre la réalisation de ce nouvel équipement. Les travaux représentent un coût de **4 474 € pour le terrassement de la tranchée, réalisé par l'entreprise Caruso TP**, et de **4 223 € pour le câblage, réalisé par Orange**.

Cette intervention permettra ainsi l'installation par la CCPC d'un **point d'apport volontaire (PAV)**, offrant aux habitants une solution plus proche pour déposer leurs ordures ménagères et leurs déchets recyclables.

Un aménagement attendu qui permettra d'améliorer le service de collecte dans le hameau.



Aménagement de la route des Dronières : la dernière tranche est achevée

Présenté dans notre précédent bulletin, **l'aménagement de la route des Dronières (RD 15) est désormais terminé**. Cette dernière tranche vient **achever l'aménagement permettant de relier le bourg-centre au lac des Dronières**, avec pour objectif de sécuriser les déplacements des piétons et des cyclistes sur cet axe très fréquenté. Elle comprenait notamment la création d'une piste cyclable, d'un cheminement piéton et d'un plateau ralentisseur.

Les travaux ont débuté le 20 avril 2026 et ont été réceptionnés le 31 juillet 2026. Leur achèvement a coïncidé avec le démarrage des travaux de terrassement du futur magasin Gamm'vert, prévu au niveau de l'ancienne carrière. L'ouverture du magasin est actuellement annoncée courant 2027.

Les travaux ont été réalisés par le groupement **PERON TP** et **COLAS**, pour un montant de **361 915,70 € HT**.

À ce montant se sont ajoutés la **maîtrise d'œuvre assurée par MO2I, pour 34 900 € HT**, ainsi que la **réalisation des gazons par Les Jardins du Salève, pour 1 260 € HT**.

Au final, **le coût total de l'opération s'élève à : 398 075,70 € HT**.

La commune remercie les entreprises pour leur excellent travail et le respect du planning prévu !



Entretien de la voirie communale : un budget conséquent

Entretenir nos **plus de 50 kilomètres de routes communales** est une mission importante et coûteuse. C'est un travail parfois peu visible, mais essentiel pour la sécurité et le confort de tous les habitants.

Ces derniers mois, plusieurs interventions ont été réalisées dans différents secteurs de la commune.

Au **giratoire de la rue des Frères, avant la route de Ronzier**, les bordures ont été entièrement renouvelées pour un montant de **5 224 € HT**. Ces travaux faisaient suite à un sinistre occasionné par un camion semi-remorque qui avait effectué plusieurs manœuvres de marche avant et arrière sur l'anneau central du giratoire. Grâce aux caméras de vidéoprotection, le responsable a pu être identifié. **Plus de la moitié du montant des réparations a ainsi été prise en charge par son assurance.**

Une portion des enrobés du **chemin des Coudrets** a également bénéficié d'une rénovation, pour un montant de **9 297 € HT**.

Dans le bas de Cruseilles, les bordures de l'îlot central du **giratoire de la RD1201** ont été restaurées, avec la création d'une bande en béton galets, pour un montant de **16 389 € HT**.

À l'Abergement, sur le **chemin du Creux**, de nouvelles cunettes moins profondes ont été aménagées afin d'améliorer le confort de passage des véhicules et de limiter les risques d'endommagement, tout en maintenant une bonne évacuation des eaux pluviales. Cette opération représente un coût de **5 096 € HT**.

Enfin, **route de Bougy**, les enrobés endommagés à la suite d'une tranchée réalisée par ENEDIS ont été renouvelés pour un montant de **17 221 € HT**. Ces travaux faisaient suite au raccordement d'un bâtiment équipé de panneaux photovoltaïques.

Au total, ces cinq interventions représentent **53 227 € HT de travaux réalisés**.

D'autres opérations sont prévues ou à l'étude pour cet automne. La mise en œuvre d'un enrobé sur la **route de l'École à Deyrier** est notamment programmée, pour un coût estimé à **18 289 € HT**.

Nous souhaitons également réhabiliter le **cheminement piéton qui longe la copropriété Les Coteaux de Fésigny et relie la route du Suet à Carrefour Market**. Ce dernier, très fréquenté, est important pour les déplacements à pied et mérite une rénovation. Le montant des travaux est évalué à **20 684 € HT**.

La **route des Gargues** fait elle aussi partie des secteurs sur lesquels nous réfléchissons. Une partie de l'accotement se dégrade régulièrement et nécessite chaque année un rechargement en matériau concassé.



Nous étudions donc la possibilité de réaliser un enrobé, soit sur une partie de la pleine largeur de la route, soit uniquement sur une partie du linéaire de l'accotement. **Le choix dépendra des chiffrages et des possibilités financières de la commune.**

À l'Abergement, les travaux d'enfouissement des réseaux secs actuellement en cours nécessiteront également une rénovation des enrobés. Là encore, nous devons concentrer nos efforts sur **les endroits les plus détériorés**. Il ne sera malheureusement pas possible, pour des raisons financières, de traiter la totalité du linéaire.

Comme chaque année, **une campagne de rebouchage des nids-de-poule** sera également réalisée. L'inventaire des dégradations est actuellement en cours afin de programmer les interventions dans les secteurs qui en ont le plus besoin.

L'entretien de la voirie représente un budget conséquent pour notre commune. Avec **150 000 à 250 000 € TTC consacrés chaque année à la rénovation et à l'entretien des routes existantes**, nous poursuivons un effort important pour préserver nos infrastructures et améliorer les conditions de circulation.

Les travaux d'aménagements neufs, qui relèvent d'une ligne budgétaire distincte, ne sont pas compris dans cette enveloppe.

Nous savons que les attentes sont nombreuses et que toutes les routes ne peuvent pas être rénovées en même temps. Nous devons donc faire des choix, **prioriser les secteurs les plus dégradés et avancer progressivement**, en fonction des moyens dont dispose la commune.

Merci à toutes et à tous pour votre patience et votre compréhension lors des travaux !



FINANCES ET RESSOURCES HUMAINES

Mouvements du personnel du 1^{er} mai au 31 août

Service enfance-jeunesse

Départs :

- William ANTIC
- Richard BEGUIN
- Evelyne CORNU
- Delphine DEGORNET
- Corentin LUCOT
- Tamina PUYSEGUR

Arrivées :

- Carine GATELET
- Ambre JAGOURY
- Félicité KIDI
- Elisabeth LAVOREL
- Grégory LENOUEL
- Manon LUGAZ
- Stéphanie MEKARNI

Réorganisation du pôle de direction du service Enfance-Jeunesse :

- Océane AVET-LE-VEUF : Directrice du service
- Grégory LENOUEL : Responsable du périscolaire maternelle et de l'accueil de loisirs
- Chrystel DUNAND : Responsable du périscolaire élémentaire, de l'Espace Jeunes et du CMJ

Services techniques

- Arrivée de Noémie RIDEZ le 1^{er} avril 2026
- Départ de Christophe BOCQUET, Directeur des services techniques, qui a sollicité sa mise en disponibilité au 1^{er} septembre 2026

Le Centre Technique Municipal : espaces verts - voirie - bâtiments

Nos agents techniques polyvalents, de gauche à droite : François GALLEY - William VUOSO - Romain BACQUÉ Fabrice GENOUD-PRACHEX - Noémie RIDEZ

Deux agents sont absents sur la photo. Il s'agit de Jean-François FOURNIER et Laurent FENIX, actuellement en arrêt.



> LES MISSIONS DES AGENTS DU CTM SONT :



L'entretien des **espaces verts** et du **parc animalier**



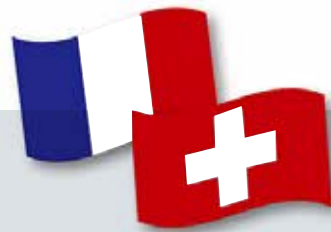
L'entretien des **bâtiments**



L'entretien de la **voirie**



Ainsi que la logistique des **événements** et **manifestations**.



Travailleurs frontaliers et binationaux travaillant dans le canton de Genève

Vous êtes frontalier et travaillez dans le canton de Genève ?

Pensez à vous déclarer auprès de votre employeur comme résident à Cruseilles.

Si vous êtes titulaire d'un permis G :

- **Inscrivez-vous sur le site de l'Office Cantonal de la Population et des Migrations (OCPM)** <https://www.ge.ch/organisation/office-cantonal-population-migrations-ocpm>
- Vérifiez que vous y êtes bien enregistré, même si vous travaillez à Genève depuis longtemps
- Assurez-vous que votre adresse est à jour sur votre permis de travail ; si nécessaire, signaler-le à l'OCPM

Vous êtes de nationalité suisse ou binationale et travaillez dans le canton de Genève ?

- **Faites-vous recenser en mairie de Cruseilles** (muni d'une pièce d'identité et du nom de votre employeur)
- Vérifiez également que votre adresse est à jour auprès de l'OCPM

Si vous résidez à Cruseilles et non déclaré comme tel auprès de votre employeur, alors régularisez votre situation.

Pourquoi cette démarche est importante ?

Dans le cadre de la compensation financière genevoise, le canton de Genève reverse chaque année aux communes des départements de la Haute-Savoie et de l'Ain environ 3.5% de la masse salariale brute des travailleurs frontaliers concernés, soit environ 1 300 € par travailleur.

Ces fonds permettent de financer les équipements publics communaux.

En 2025, cette contribution a représenté 1 550 903 euros.

Cette démarche est très rapide. Elle est d'un grand intérêt pour les finances de la commune, peut être accomplie tout au long de l'année et n'a aucune incidence fiscale pour la personne ou le foyer.

La mairie recrute

La commune de Cruseilles recrute régulièrement de nouveaux agents pour renforcer ses équipes.

Pour consulter les offres d'emploi en cours, rendez-vous sur le site internet de la mairie, rubrique :

Accueil > Vie municipale > La mairie recrute

Vous pouvez également retrouver toutes les offres sur le site : www.emploi-territorial.fr en recherchant « Cruseilles ».

N'hésitez pas à consulter régulièrement ces espaces pour rester informé des opportunités !



AFFAIRES SOCIALES ET LOGEMENT

Permanences du CCAS

Valérie Peray, maire adjoint en charge des affaires sociales, **reçoit tous les mercredis à partir de 14h, sur rendez-vous**, pour accompagner et renseigner les habitants dans leurs différentes démarches.

Ces permanences s'adressent notamment **aux jeunes, aux familles et aux personnes âgées**, pour des questions concernant :

- l'emploi,
- le logement ;
- les aides de la CAF, de la CARSAT, du Département...,
- et plus largement, **les aides et dispositifs auxquels chacun peut prétendre.**

Renseignements et prise de rendez-vous à l'accueil de la mairie ou au 04 50 32 10 33.

Prochaine collecte nationale de la Banque Alimentaire

La prochaine **collecte nationale de la Banque Alimentaire** se déroulera les **6, 7 et 8 novembre prochains**.

Vous souhaitez participer et donner un peu de votre temps, **inscrivez-vous auprès de l'accueil de la mairie au 04 50 32 10 33** ou via le lien qui sera communiqué prochainement. Les créneaux proposés seront de **2 heures à 2 heures 30**, afin de permettre au plus grand nombre de participer à cette collecte solidaire.

Faites un don en magasin ou sur monpaniersolidaire.org

Chaque participation compte :
merci pour votre mobilisation !

Mutuelle communale : une solution pour votre santé



Vous n'avez pas de mutuelle ou souhaitez en changer ?

Depuis **début 2024**, les habitants de la commune peuvent bénéficier d'une **mutuelle communale**, proposée en partenariat avec la **Mutuelle Just**.

Cette offre peut permettre de **bénéficier d'une couverture adaptée à ses besoins tout en maîtrisant son budget**.

Un conseiller mutualiste vous accueille **chaque mois, sur rendez-vous**, pour répondre à vos questions et vous proposer un **devis personnalisé**.

Prendre rendez-vous : just.fr/rdv

Prochaines permanences

En salle consulaire de la mairie, **de 14h à 17h :**

• 15 octobre • 19 novembre • 17 décembre

Plus d'informations :

www.just.fr/nos-offres/mutuelle-communale

N'hésitez pas à vous renseigner pour connaître les garanties proposées et vérifier si cette offre peut répondre à vos besoins.



Colis ou repas des aînés : à chacun son choix !

Chaque année, la commune de Cruseilles, à travers son CCAS, souhaite offrir une attention particulière à ses aînés et leur proposer un moment de convivialité.

Les **personnes âgées de 71 ans et plus** peuvent choisir entre le **traditionnel repas des aînés en novembre** ou un **colis gourmand composé de produits locaux**.

Les **personnes qui ne participeront pas au repas recevront automatiquement leur colis avant les fêtes de fin d'année**. Les colis seront distribués par les élus et les membres du Conseil Municipal des Jeunes, permettant ainsi des échanges et des visites toujours appréciés.



Pensez à vous inscrire au repas des aînés

Le **traditionnel repas des aînés** se tiendra le **dimanche 8 novembre 2026** à partir de midi, à la **salle socioculturelle**.

Ce rendez-vous, toujours très apprécié, sera l'occasion de **se retrouver, de partager un bon repas et de passer un agréable moment ensemble**, dans une ambiance chaleureuse et conviviale.

Cette année, le **repas sera offert aux habitants de la commune âgés de 71 ans et plus**.

Inscriptions jusqu'au vendredi 30 octobre inclus :

- À l'accueil de la mairie
- Par téléphone au **04 50 32 10 33**

Les personnes souhaitant accompagner sont bien entendu les bienvenues, **sous réserve des capacités d'accueil de la salle. Le repas pour les accompagnants est fixé à 40 €**.

Nous vous attendons nombreux pour partager ce joli moment de convivialité !



Collecte de l'ALFAA : merci pour votre générosité

Les **12, 13 et 14 juin**, l'Association de Lutte contre la Faim dans l'Agglomération Annemassienne – Genevois et Haut-Savoyard (**ALFAA-Ghs**) a organisé sa collecte de printemps au **Carrefour Market de Cruseilles**.

Grâce à la générosité des donateurs et à la mobilisation des bénévoles, **14 tonnes de denrées ont été récoltées dans les 9 magasins participants**. Elles viendront compléter les **55 tonnes collectées par la Banque Alimentaire** et permettront de venir en aide aux **360 familles attendues, soit près de 900 personnes**, lors des permanences de Beaumont.

Un grand merci aux bénévoles, aux donateurs et aux magasins partenaires qui ont contribué au succès de cette collecte et permettent, chaque année, de soutenir les personnes qui en ont besoin.

PASS'Région Seniors : des avantages pour les 65 ans et plus

Lancé en décembre 2025 par la Région Auvergne-Rhône-Alpes, le **PASS'Région Seniors** est une **carte gratuite**, destinée à tous les habitants de **65 ans et plus**.

Son objectif est de favoriser l'accès des seniors aux activités culturelles, sportives et touristiques, mais aussi de soutenir les commerces et acteurs locaux. Grâce à cette carte, les bénéficiaires peuvent **profiter d'offres et de tarifs préférentiels auprès de plus de 2 000 partenaires** sur l'ensemble de la région : commerces, artisans, restaurants, équipements culturels et sportifs, sites touristiques, etc.

Le dispositif comprend également une **cagnotte de 15 €**, financée par la Région, utilisable notamment auprès des **librairies indépendantes et des Sites Touristiques Emblématiques de la région**.

Depuis le **1er septembre 2026**, une nouvelle cagnotte de **15 € supplémentaires** est proposée aux titulaires du PASS'Région Seniors. Elle permet de financer tout ou partie de l'adhésion à une **association locale proposant une activité sportive, culturelle ou de loisirs**.



Cette aide, utilisable jusqu'au **31 décembre 2026**, vise à encourager la pratique d'activités collectives, à créer du lien social et à lutter contre l'isolement des seniors.

Le **PASS'Région Seniors est gratuit**. Pour l'obtenir, il suffit de s'inscrire en ligne sur la plateforme de la Région. La carte est ensuite envoyée gratuitement par courrier.

Pour s'inscrire et découvrir l'ensemble des avantages : passregion.auvergnerrhonealpes.fr

Vous pouvez également **vous rapprocher de la mairie si vous rencontrez des difficultés pour effectuer la démarche en ligne**.

Une opportunité à saisir pour découvrir de nouvelles activités et profiter pleinement de la richesse associative, culturelle et sportive de notre territoire !



Inscription au plan canicule

Cet été, plusieurs épisodes de canicule ont touché notre région et ont pu être particulièrement difficiles pour les personnes les plus fragiles.

Dans ce contexte, la **commune a pris contact avec les Cruseilliens de plus de 80 ans afin de prendre de leurs nouvelles et de s'assurer que chacun allait bien**. Même si l'âge ne signifie pas nécessairement fragilité, ces périodes de fortes chaleurs nécessitent une vigilance particulière.

Afin de pouvoir rester attentif à nos aînés lors des prochains épisodes de canicule, **les personnes qui souhaitent être contactées, ou leurs proches, sont invitées à s'inscrire au plan canicule** auprès de l'accueil de la mairie ou par téléphone au : **04 50 32 10 33**.

Cette inscription permet à la commune de **prendre régulièrement des nouvelles des personnes inscrites pendant les périodes de fortes chaleurs**.



EHPAD Salève-Glières : les travaux avancent, une nouvelle organisation se met en place

Depuis l'an dernier, la situation de l'EHPAD Salève-Glières a évolué et plusieurs étapes importantes ont été franchies.

Le 4 mars 2026, le Conseil d'Administration a validé le principe d'une direction commune entre l'EHPAD Salève-Glières, le Centre Hospitalier Annecy Genevois (CHANGE) et le Centre Hospitalier du Pays de Gex.

Cette organisation permettra à l'EHPAD de continuer à bénéficier de l'appui et de l'expertise des différentes directions du CHANGE, notamment dans les domaines des finances, des ressources humaines, des travaux, des achats et des soins. L'EHPAD conserve toutefois sa personnalité juridique, son autonomie financière et ses propres instances.

Concrètement, **un directeur délégué sera chargé de la conduite de l'EHPAD**, sous l'autorité du directeur général du CHANGE. Cette nouvelle organisation devra permettre de consolider la gestion de l'établissement et de l'accompagner dans ses projets.

Du côté des travaux, les nouvelles sont également encourageantes. Le chantier de réhabilitation avance bien et l'appui des équipes spécialisées du CHANGE permet notamment d'accompagner le pilotage de cette importante opération.

Pour autant, **la situation financière de l'EHPAD reste fragile et nécessite encore toute notre attention.** Les aides publiques obtenues et les dons déjà reçus ont permis de franchir des étapes importantes, mais l'établissement doit poursuivre ses efforts pour retrouver durablement un équilibre financier.

C'est pourquoi les dons restent les bienvenus. Chaque contribution, quelle que soit son montant, peut aider l'établissement à poursuivre ses efforts et à améliorer les conditions d'accueil et de vie des résidents.

Nous tenons une nouvelle fois à remercier toutes celles et ceux qui se sont mobilisés pour l'EHPAD Salève-Glières, particuliers, entreprises, associations et collectivités. Votre soutien témoigne de l'attachement que nous portons collectivement à cet établissement et à ses résidents.

Les difficultés ne sont pas encore toutes derrière nous, mais la situation évolue dans le bon sens. Les travaux avancent, une nouvelle organisation se met en place et nous pouvons aujourd'hui regarder l'avenir avec davantage de confiance. Restons mobilisés pour que notre EHPAD puisse continuer à accueillir nos aînés dans les meilleures conditions possibles.

Vous souhaitez soutenir l'EHPAD Salève-Glières ?

Par chèque : à l'ordre du Trésor Public, à adresser au Service comptabilité – Mairie de Cruseilles, 35 place de la Mairie – 74350 Cruseilles, en indiquant au dos du chèque « CCAS don EHPAD ».

Par virement : au CCAS de Cruseilles, en indiquant « CCAS don EHPAD » dans le libellé.

IBAN : FR16 3000 1001 36C7 4500 0000 058
BIC : BDFEFRPPCCT

En ligne : une cagnotte est également accessible sur <https://www.onparticipe.fr/c/OIY5w23X>

Les dons ouvrent droit à une réduction d'impôt sur le revenu, selon les conditions prévues par la réglementation. Un reçu fiscal est adressé aux donateurs.



ENFANCE ET PÉRISCOLAIRE

Une fin d'année festive et un été riche en activités au périscolaire

Pour clôturer l'année scolaire, les équipes périscolaires ont organisé **une fête d'été en élémentaire et en maternelle**, placée sous le signe de la convivialité, du partage et de la bonne humeur.

Différents ateliers et animations ont été proposés : goûters partagés, cocktails, coupes glacées, maquillage, jeux, ainsi qu'une démonstration de tissus aériens réalisée par Enzo, animateur.



Rentrée 2026 : l'esprit d'équipe au coeur du service Enfance-Jeunesse

Avant la rentrée, l'ensemble de l'équipe du service Enfance-Jeunesse s'est mobilisé afin de préparer au mieux cette nouvelle année, aussi bien du côté de l'animation que de la restauration.

Une réunion à destination des familles s'est également tenue au CLAE maternelle afin de présenter les équipes, le fonctionnement du service et son organisation. Ce temps d'échange a permis de répondre aux questions des familles et de faciliter la rentrée de tous.

La mise à jour du logiciel a toutefois occasionné quelques désagréments en début d'année. Un temps d'adaptation est nécessaire pour permettre à chacun de prendre pleinement en main ce nouvel outil. Nous remercions les familles pour leur patience et leur compréhension durant cette période de transition.

Un accueil de loisirs qui a voyagé dans le temps...

Cet été, les enfants ont véritablement **voyagé dans le temps à travers un programme réparti sur quatre semaines**, avec un thème différent chaque semaine. Ils ont d'abord exploré le **futur**, avant de partir à la découverte des **Temps modernes et de leurs grandes inventions**. La troisième semaine les a plongés dans l'univers fascinant de **la mythologie grecque**, avant de terminer ce voyage par un retour aux origines avec **la Préhistoire**.



Des activités, jeux et animations ont permis aux enfants de découvrir ces différentes époques tout en s'amusant.

Avec les fortes chaleurs estivales, **les jeux d'eau ont également trouvé naturellement leur place dans les journées**, offrant des moments de fraîcheur et de plaisir.



Une rentrée dynamique à l'école publique de Cruseilles

En ce mois de septembre, l'école primaire de Cruseilles a fait sa rentrée avec un effectif de **443 enfants** (292 à l'école élémentaire du CP au CM2 et 151 à l'école maternelle) répartis au sein de **18 classes**. L'établissement poursuit également le déploiement du **dispositif ULIS (Unité localisée pour l'Inclusion Scolaire)**, instauré depuis un an pour renforcer l'accompagnement des élèves en situation de handicap.

Au cœur de notre établissement, **22 enseignants** entourent et guident les élèves au quotidien. Si de nombreux professeurs font vivre l'école depuis plusieurs années, l'équipe s'est enrichie de nouveaux visages pour apporter un souffle continu. L'encadrement est renforcé en maternelle par **6 ATSEM** travaillant en étroite collaboration avec les enseignants, ainsi que par **10 AESH** qui soutiennent les élèves ayant des besoins particuliers.

Une nouvelle directrice, Marie-Laure Desbiolles, forte de son expérience d'enseignante, a été nommée pour assurer les fonctions de direction en remplacement de Stéphanie Pillet qui est partie vers d'autres missions au sein de l'Éducation nationale.

Ensemble, la communauté éducative est pleinement mobilisée pour poursuivre son action pédagogique reposant sur **une collaboration étroite et privilégiée avec les familles**, partenaires essentiels de la réussite de chaque enfant.

À l'école Saint-Maurice, une rentrée placée sous le signe de la créativité

C'est avec beaucoup de joie et un peu d'appréhension de part et d'autre que toute l'équipe a retrouvé ses élèves et a souhaité la bienvenue aux nouveaux arrivants **ce mardi 1^{er} septembre**. Nous voilà repartis pour une belle aventure collective avec **quelques projets et nouveautés en perspective**.

D'abord, cap sur les rêves et l'imaginaire ! Cette année, nous vous emmenons en voyage au pays de la créativité. Les enfants laisseront libre cours à leur curiosité à travers **les contes, le dessin et l'écriture**. Un beau programme pour stimuler leur esprit et leur donner le goût d'inventer !

Vers une communication plus simple avec ÉcoleDirecte ! Pour garder le contact au quotidien et ne rien manquer de la vie des classes, nous passons désormais par **l'application ÉcoleDirecte**. Un outil pratique pour échanger plus facilement et suivre l'actualité de l'école.

Le grand saut vers l'autonomie à la cantine : c'est notre nouveau défi de la rentrée ! L'école prend désormais en charge la gestion complète de la cantine ! Il nous faudra bien un petit temps d'adaptation, mais tout le personnel, et l'OGEC (Organisme de Gestion de l'École Catholique) en particulier, est prêt à relever ce défi !

Nous remercions chaleureusement **tous nos partenaires du quotidien, nos familles pour leur confiance** et souhaitons une excellente année scolaire à tous nos petits et grands élèves !



Une nouvelle organisation pour la restauration de l'école Saint-Maurice

Cette évolution fait suite aux observations de la **Chambre régionale des comptes (CRC)**, qui a demandé à la commune de revoir sa politique à l'égard de l'école privée Saint-Maurice et de mettre fin à la gestion directe de la restauration scolaire pour ses élèves, alors que celle-ci était jusqu'alors organisée par la commune, dans les mêmes conditions que pour les élèves de l'école publique.

Afin de faciliter cette transition, la commune a souhaité **accompagner au mieux l'OGEC dans la reprise du service**. Elle a notamment obtenu auprès de notre prestataire **1001 Repas** que l'OGEC puisse bénéficier des **mêmes tarifs de repas que ceux négociés par la commune**.

Elle a également fait le choix de **céder à l'euro**

symbolique le matériel de restauration présent sur le site de Saint-Maurice, afin de limiter les frais liés à cette reprise de gestion et de permettre à l'OGEC de mettre rapidement en place sa nouvelle organisation.

Cette transition a nécessité une mobilisation importante de la part des responsables de l'OGEC, que la commune tient à **remercier pour leur réactivité et leur implication**. En quelques mois, ils ont pris ce dossier à bras-le-corps et ont trouvé une organisation permettant d'assurer la continuité du service dès la rentrée.

Enfin, **Véronique, agent municipal qui travaillait jusqu'alors sur le site de Saint-Maurice**, a rejoint à la rentrée l'équipe de restauration de l'école élémentaire publique.



Deux semaines de camps entre découvertes et convivialité

Cette année, les camps ont permis aux enfants et aux adolescents de **vivre de belles expériences collectives**. Direction le camping en bordure du Rhône, à Serrières-de-Briord dans l'Ain, pour quelques jours de dépaysement, de vie en groupe et d'activités de plein air.

Entre fortes chaleurs et quelques épisodes orageux, il a parfois fallu adapter l'organisation des journées afin de garantir la sécurité de chacun, tout en permettant aux jeunes de profiter pleinement de leur séjour.

Les petits, les grands et leurs parents ont également pu profiter d'une **veillée mêlant agilité, amusement et gourmandise**, un moment convivial avant les vacances.

Un grand merci aux enfants et aux familles pour leur participation et leur enthousiasme !



L'Espace Jeunes toujours au rendez-vous

L'Espace Jeunes a lui aussi battu son plein durant le mois de juillet. Les adolescents ont pu se retrouver, échanger et participer à différentes activités dans une ambiance dynamique.

Après la pause estivale, l'Espace Jeunes a repris ses activités pour la rentrée. **Grégory accueille les jeunes les mardis, jeudis et vendredis soirs**, tandis que **Chrystel est présente les mercredis après-midi**, pour accompagner les adolescents dans leurs projets et leurs activités.



Au collège Louis Armand de Cruseilles, une rentrée 2026 progressive et des nouveautés

Après la reprise des personnels administratifs, éducatifs et techniques fin août, les autres membres du personnel ont repris le chemin du collège le lundi 31 août sous la direction du **nouveau principal, Sylvain Pays**, venant d'un collège REP+ du Val-de-Marne.

Les équipes ont ainsi pu préparer la rentrée et cette nouvelle année scolaire ainsi que le programme des premiers jours.

Les élèves de 6^{ème} ont été accueillis dès le lendemain, **mardi 1^{er} septembre**, pour une **première matinée de découverte du collège** et des spécificités du second degré avant d'entamer leurs premiers cours l'après-midi. Puis, le **mercredi 2 septembre**, ce fut au tour **des élèves de la 5^{ème} à la 3^{ème}** de faire leur rentrée avec leur professeur principal durant toute la matinée.

Le jeudi 3 septembre, tout le collège a alors entamé son fonctionnement normal en ouvrant ses portes aux **850 élèves** répartis dans 8 classes de 6^{ème} (220 élèves), 8 classes de 5^{ème} (227 élèves), 8 classes de 4^{ème} (213 élèves) et 7 classes de 3^{ème} (190 élèves).

Monsieur Pays vient compléter une équipe de direction déjà en place, composée de Christophe Lefèvre, principal adjoint, et Brune Penet, secrétaire générale. Il souligne la très grande qualité de la préparation de cette nouvelle année, fruit d'un important travail réalisé avant son arrivée. Il a également pu bénéficier d'un excellent accueil des équipes, démonstration d'un engagement fort pour le service public de l'éducation, d'un attachement profond à ce collège et d'un investissement certain pour la réussite de chaque élève.

L'équipe de direction souhaite s'engager dans la **continuité du travail réalisé les années précédentes**, notamment l'élaboration en 2025-2026 d'un **nouveau projet d'établissement** et d'un contrat d'objectifs, en lien avec l'évaluation externe conduite peu avant.

L'accompagnement de tous les élèves, un climat scolaire propice aux apprentissages, le bien-être des élèves et des personnels, ainsi qu'un parcours personnalisé et adapté à chaque jeune du collège sont des axes forts de l'action de l'établissement pour les années à venir.

Parmi les nouveautés, la **mise en place par le Conseil départemental de la Haute-Savoie de la pochette « anti-ondes » pour les téléphones**, afin de maximiser la déconnexion des élèves pendant le temps scolaire, ainsi que le **remplacement du carnet de liaison par une « carte du collégien »** sont des modifications marquantes du fonctionnement du collège.

La direction du collège compte faire preuve, aux côtés de l'ensemble des personnels, d'un engagement au service des jeunes en leur offrant un cadre d'apprentissage solide, bienveillant et ouvert.

Tous les ingrédients sont ainsi réunis pour que cette nouvelle année soit placée sous le signe de la réussite et permette à chacun de s'épanouir et de progresser.



Une rentrée sous le signe de l'alternance et des projets à la MFR Les Dronières

La rentrée est désormais bien lancée à la **MFR Les Dronières**, qui accueille cette année **174 élèves, de la 3^{ème} au BTS**. Une nouvelle année scolaire placée sous le signe de l'alternance, de la découverte et de nombreux projets.

À la MFR, l'alternance est au cœur de la pédagogie. En partageant leur temps entre les périodes de formation à la MFR et les expériences en entreprise, en exploitation agricole ou dans d'autres structures professionnelles, les jeunes peuvent **mettre en pratique leurs apprentissages, découvrir le monde du travail et gagner progressivement en autonomie**. Cette approche leur permet également de mieux définir leur projet professionnel et de préparer leur avenir.

L'année sera également rythmée par plusieurs temps forts. Les élèves participeront notamment à la **foire agricole de Cruseilles, le 18 octobre**, une occasion de s'impliquer dans la vie locale et de faire découvrir leur savoir-faire.

Les élèves de Terminale partiront également **deux semaines au Portugal dans le cadre du programme Erasmus+**, une expérience qui leur permettra de découvrir une autre culture et d'enrichir leur parcours professionnel et personnel.

Autre rendez-vous important : la participation à **Vaches en Piste à Rochexpo, du 1^{er} au 4 avril 2027**, qui permettra aux jeunes de prendre part à un événement majeur du monde agricole et de valoriser les compétences acquises au cours de leur formation.

Enfin, un projet très attendu arrive à son terme : **l'extension et la rénovation de l'internat**. Sa livraison, prévue fin octobre-début novembre, permettra d'améliorer encore les conditions d'accueil et de vie des jeunes au sein de la MFR.

Se former, expérimenter, découvrir et construire son avenir : c'est tout le sens de l'alternance à la MFR Les Dronières. Une année riche en expériences et en projets s'annonce pour les jeunes comme pour les équipes qui les accompagnent.



Le CMJ prépare déjà la suite

Le Conseil Municipal des Jeunes (CMJ) s'est réuni au mois de juin afin de faire le point sur les projets en cours et de préparer les prochaines actions.

Après une pause estivale bien méritée, les jeunes conseillers se sont retrouvés pour **préparer et animer l'événement organisé dans le cadre de Septembre en Or**. Une nouvelle occasion pour nos jeunes élus de s'investir dans la vie de la commune, de porter des projets et de participer activement à un événement solidaire.



L'avenir s'écrit à la MFR des Ébeaux

La rentrée 2026 marque un tournant majeur dans l'histoire de la MFR Les Ébeaux. Si l'établissement poursuit sa mission de formation auprès de ses **211 apprentis**, il engage également l'une des transformations les plus importantes de son existence.

Effectif 2026 :

212 apprentis, répartis dans 12 classes

CAP Maintenance des Véhicules

- 2 classes de CAP 1^{ère} année : **31 apprentis**
- 2 classes de CAP 2^{ème} année : **29 apprentis**

Bac Pro Maintenance des Véhicules

- 2 classes de Seconde : **28 apprentis**
- 2 classes de Première : **55 apprentis**
- 2 classes de Terminale : **47 apprentis**

Titre à finalité Professionnelle (TFP) Technicien Expert Après-Vente Automobile (TEAVA)

- 1 classe de TEAVA 1^{ère} année : **11 apprentis**
- 1 classe de TEAVA 2^{ème} année : **10 apprentis**

Cet été, le **bâtiment administratif historique a été démoli** afin de laisser place à un ambitieux projet de modernisation. Au cours des deux prochaines années, un **nouveau pôle administratif, un restaurant scolaire modernisé et un nouvel internat** verront progressivement le jour.

Ces investissements traduisent la volonté de **préparer durablement l'avenir de l'établissement** et d'offrir aux jeunes des conditions d'accueil toujours plus adaptées à leurs besoins.

Cette période de travaux représente un véritable **défi collectif**. L'enjeu sera de poursuivre l'activité quotidienne de la MFR dans les meilleures conditions tout en maintenant **la qualité de l'accompagnement pédagogique, éducatif et professionnel** qui fait la réputation des Ébeaux. Administrateurs, équipe, maîtres d'apprentissage et apprenants seront pleinement mobilisés pour relever ce challenge.

Cette photo symbolise une période de **transition pour les Ébeaux**. D'un côté, de nouveaux jeunes rejoignent l'établissement pour construire leur avenir ; de l'autre, la MFR se réinvente avec un **important programme de rénovation**. Un défi stimulant que l'ensemble des administrateurs, des salariés et des partenaires auront à cœur de relever, afin de continuer à offrir aux jeunes un cadre propice à leur réussite.

Aux Ébeaux, **l'avenir s'écrit dès aujourd'hui**, dans l'engagement collectif de celles et ceux qui forment, accompagnent et préparent les professionnels de demain.



Une rentrée 2026 placée sous le signe de la mixité dans les métiers de l'automobile et de l'aéronautique

La rentrée scolaire est toujours un moment important pour la MFR IMAA. En effet, elle marque le début d'une nouvelle année riche en apprentissages, en projets et en rencontres pour nos apprentis ainsi que pour l'ensemble de l'équipe.

Le directeur, Patrick GUYON, souligne que « les métiers de la maintenance sont en tension depuis déjà quelques années et on remarque que les entreprises nous font confiance pour la formation des talents de demain ! Être à l'écoute, répondre à leurs besoins ainsi qu'effectuer des visites sur site nous a permis, cette année encore, de remplir nos classes. Un grand merci à l'ensemble de nos partenaires pour leur confiance qui nous rapproche chaque jour de l'excellence ! »

Cette année, nous sommes particulièrement fiers de mettre à l'honneur notre classe de Bac Professionnel Maintenance des Véhicules en un an (photo ci-dessus), qui compte **six jeunes filles, contre deux l'année dernière**. Leur présence illustre **l'évolution des mentalités et la féminisation progressive des métiers manuels**, encore trop souvent considérés comme exclusivement masculins.

Passionnées, motivées et déterminées, ces apprenties démontrent que les compétences, la curiosité et l'envie d'apprendre sont les véritables clés de la réussite, bien au-delà des idées reçues. Leur parcours contribue à **ouvrir la voie à d'autres jeunes filles** qui souhaiteraient se former dans les domaines de la maintenance automobile ou aéronautique.

À travers leur engagement, elles participent pleinement à la dynamique de leur classe et rappellent que les **métiers techniques sont accessibles à toutes et à tous**. Cette diversité constitue une véritable richesse pour les apprenants comme pour les entreprises qui les accueillent.

Cette année, chaque apprenti présent à la rentrée s'est vu offrir un petit sac publicitaire avec à l'intérieur quelques goodies à l'image de l'IMAA (stylo quatre couleurs, petit carnet à spirales et un mug). Nous souhaitons à l'ensemble de nos apprentis une excellente rentrée et une année pleine de réussites, de découvertes et de beaux et grands projets professionnels et personnels.

À l'IMAA, pas de bla bla, des résultats !





ZOOM ACCESSIBILITÉ

L'accessibilité
concerne chacun
d'entre nous.

Plus d'infos

www.accessibilite.gouv.fr



Nouvelle table PMR aux Dronières

Des actions concrètes pour une commune plus accessible

L'accessibilité concerne de nombreux aspects de la vie quotidienne : **bâtiments publics, écoles, équipements sportifs et culturels, voirie, stationnement, transports, information, numérique ou encore accueil du public.**

L'objectif est simple : permettre à chacun, autant que possible, **de se déplacer, s'informer et accéder aux services de manière autonome.**

Parmi les pistes étudiées par la commission :

- installer des **balises sonores** pour faciliter l'orientation des personnes aveugles ou malvoyantes, notamment à proximité des commerces,
- rendre les informations plus accessibles, avec par exemple des **menus ou informations audio** dans les commerces, cafés et restaurants,
- améliorer le repérage des **places de stationnement réservées aux personnes à mobilité réduite** grâce aux outils numériques,
- échanger avec les **associations spécialisées du département** pour bénéficier de leur expérience et de leurs conseils.



SI TU PRENDS
MA PLACE,
PRENDS AUSSI
MON HANDICAP !

Une place réservée aux personnes à mobilité réduite n'est pas une place de stationnement comme les autres.

Elle est destinée aux personnes titulaires d'une **Carte Mobilité Inclusion (CMI)** portant la mention « stationnement ».

Se garer sans droit sur une place réservée constitue une **contravention de 4^{ème} classe**, avec une amende forfaitaire de **135 €**, pouvant être majorée en cas de non-paiement. Le véhicule peut également être immobilisé ou faire l'objet d'une mise en fourrière.

Mais au-delà de la sanction, une question mérite d'être posée :

« Et si cette place était la seule qui me permette réellement d'accéder à l'endroit où je dois aller ? »

Respecter une place PMR, c'est respecter **l'autonomie, la dignité et les droits** des personnes qui en ont besoin.



L'accessibilité ne se limite pas aux personnes en situation de handicap : elle facilite aussi la vie des personnes âgées, des parents avec une poussette, des personnes temporairement blessées ou de celles qui rencontrent des difficultés à se déplacer, à comprendre ou à communiquer.

À Cruseilles, une **Commission accessibilité** a été créée pour faire progresser concrètement l'accessibilité et l'inclusion dans notre commune. Elle réunit des élus et des membres extérieurs, afin de croiser les regards et de mieux prendre en compte les réalités vécues au quotidien.

Déjà réunie à deux reprises, la commission a pour objectif **d'écouter, d'identifier les difficultés et de proposer des solutions concrètes.**

La commission accessibilité de Cruseilles :

Présidente de droit : Sylvie MERMILLOD

Vice-président : Yohann PROST

Membres élus :

- Claude ANTONIELLO • Nathalie BRUGUIERE
- Mandy EMPIS • Valérie PERAY
- Christel RAMPON • Jane VIGNARDET

Membres extérieurs :

- Alexandre HERVÉ • Leny LESPINASSE

Le handicap n'est pas
toujours visible : 8 handicaps
sur 10 sont invisibles.

Maladies chroniques, troubles psychologiques ou cognitifs, autisme, déficiences auditives ou visuelles... De nombreuses situations de handicap ne se voient pas au premier regard.

En France :

12 millions de personnes sont concernées par le handicap.

80 % des handicaps sont invisibles.

85 % des handicaps surviennent au cours de la vie.

Ces chiffres nous rappellent que **le handicap peut concerner chacun d'entre nous, directement ou indirectement.**



3 DÉCEMBRE : JOURNÉE INTERNATIONALE DES PERSONNES HANDICAPÉES

Proclamée par les Nations unies en **1992**, cette journée est l'occasion de sensibiliser au handicap, de lutter contre les préjugés et les discriminations et de promouvoir l'accessibilité, l'inclusion et les droits des personnes handicapées. L'accessibilité n'est pas seulement une question d'aménagements. C'est aussi une question de **regard, d'écoute et de respect.**

La commune souhaite faire de l'accessibilité et de l'inclusion une réalité concrète et visible à Cruseilles.

Parce qu'une commune accessible est une commune
plus facile à vivre pour chacun.



ACTIVITÉ ÉCONOMIQUE

L'actualité des commerces

Les commerces du cru font leur rentrée !



Les cartables sont ressortis, les vacances sont (déjà !) derrière nous... **et les Commerces du Cru font eux aussi leur rentrée !**

À Cruseilles, nos commerces sont bien plus que des lieux où faire ses achats. Ce sont des **rencontres, des conseils, des services, des sourires échangés** et parfois quelques minutes de bavardage en plus... Bref, tout ce qui contribue à faire vivre notre commune au quotidien. Cette rentrée est donc l'occasion de rappeler une chose toute simple : **consommer local, c'est faire vivre Cruseilles !** C'est soutenir celles et ceux qui travaillent ici, créent de l'emploi et participent toute l'année à la vie de notre territoire.

Et puisque septembre file toujours beaucoup trop vite, on pense déjà à... **Noël !**

Les Commerces du Cru préparent le retour de leur **grande tombola de Noël**. Des achats chez vos commerçants participants, des bulletins à glisser dans les urnes et surtout de nombreux lots à gagner. Nous gardons encore un peu le suspense, mais on peut déjà vous donner un conseil : **surveillez les vitrines !** D'ici là, poussez nos portes, venez nous voir, échangez avec nous et profitez de **tout ce que le commerce local a à offrir**.

Bonne rentrée à tous, et rendez-vous très bientôt pour tenter votre chance !

Prenez soin de vous naturellement à Cruseilles



Je m'appelle **Catherine Delobel**, originaire et résidente de Cruseilles, et je suis heureuse de vous proposer mes services dans le domaine du bien-être au sein de mon cabinet situé dans notre commune depuis 6 ans.

Je pratique des **soins énergétiques**, une approche de bien-être qui vise à favoriser la libération des tensions physiques, psychiques et émotionnelles, dans un cadre

d'écoute, de bienveillance et de respect de chacun.

En complément, je propose depuis quelques mois la découverte **des produits de bien-être et cosmétiques naturels de la marque Just**. Cette entreprise suisse, fondée il y a 95 ans, développe des produits inspirés de la nature et à base de plantes, en s'appuyant sur un savoir-faire reconnu. Aujourd'hui présente dans 35 pays, la marque accompagne chacun dans ses gestes de bien-être au quotidien grâce à des solutions naturelles et respectueuses.

Que ce soit pour un soin énergétique ou pour découvrir des produits naturels de bien-être et de cosmétique, n'hésitez pas à me contacter. Je me ferai une joie de vous renseigner, de répondre à vos questions et de vous accompagner selon vos besoins.

Contactez-moi au 06 17 14 23 64
ou par mail : cath67.delobel@gmail.com

L'Antre-Mets

Bienvenue dans notre **bar - brasserie familiale**, un lieu chaleureux où la convivialité et la gourmandise sont au rendez-vous.



Nous proposons une **carte variée** qui est renouvelée tous les mois et **des desserts faits maison**.

Notre établissement est l'endroit idéal pour se retrouver **du mercredi au dimanche, de 10h à minuit**, autour d'une cuisine savoureuse et généreuse ou simplement pour boire un verre et partager un moment convivial sur notre terrasse en profitant de nos jeux de boules.

Tél. : 04 50 51 10 30

Laboratoire du Salève : départ à la retraite de Marie-Anne Gaudin

Après **presque quatre décennies** consacrées à la santé des habitants de Cruseilles et de ses environs, petits et grands, toujours émue de voir certains « tout-petits » devenir parents à leur tour, **Marie-Anne Gaudin prend sa retraite de biologiste**.

En 1988, elle ouvre, au sommet de la Grand Rue, **le premier laboratoire d'analyses médicales de Cruseilles**. De 1993 à 2019, en partie aux côtés de Mme Lévi, c'est au bas de la Grand Rue que l'on se rend au « labo » ! Puis, en 2019, à l'occasion de l'ouverture de la Maison de Santé, l'activité y est transférée et devient le Laboratoire BIOVAL. Toujours dans la Grand Rue !

Son sourire et son dynamisme à toute épreuve, sa gentillesse et sa bienveillance, son sens du service et du détail en font **une femme unique, remarquable et respectée de ses pairs et de ses collègues**, mais aussi **tellement appréciée de ses patients**, qui la regretteront certainement.

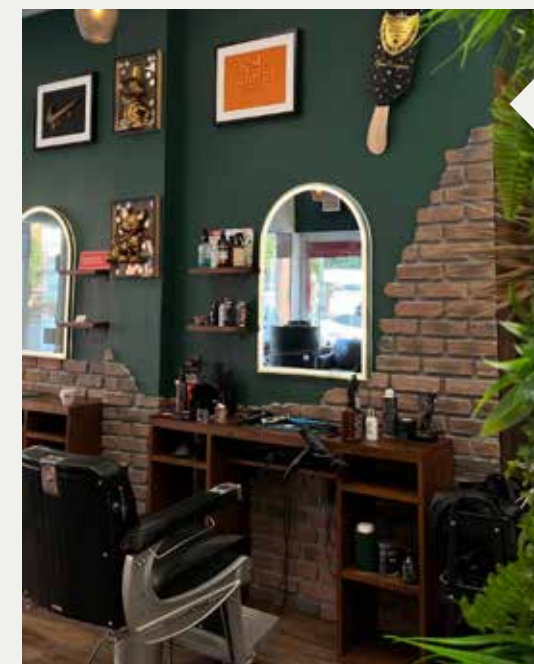
Difficile de tourner une page aussi bien remplie. Mais Marie-Anne trouvera sans aucun doute mille occasions de mettre à profit toutes ses qualités : entre les répétitions de sa chorale, les projets de concerts, les balades à vélo sur les petites routes de la Drôme provençale et l'accompagnement de sa chère maman, cette nouvelle vie s'annonce déjà bien remplie !

Nous lui souhaitons une très belle retraite, pleine de projets, de découvertes et de bons moments.



Downtown Barber

change d'adresse et ouvre sa cave



Après plusieurs années au 348 Grand Rue, Downtown Barbershop s'installe au **24, place de la Mairie**, en plein cœur de Cruseilles. Un local plus grand, plus lumineux, pensé pour recevoir la clientèle dans de meilleures conditions : davantage de postes de coupe, moins d'attente, et un cadre qui donne envie de s'attarder un peu.

Le salon reste avant tout un **barbier-coiffeur**, et tient sur ce point une exigence qui ne bouge pas : **toute l'équipe est diplômée — CAP et Brevet Professionnel**. Ce sont des coiffeurs de métier, qui ont choisi de se spécialiser dans le barbering et la coupe homme moderne parce que c'est leur passion. Fade net et progressif, Crop texturé, Taper, coupe travaillée aux ciseaux, taille de barbe et rasage traditionnel : chacun repart avec la coupe qu'il est venu chercher, du lycéen au père de famille.

Nouveauté de cette rentrée : le salon abrite désormais **une cave à bières et spiritueux**. On y trouve une sélection de bières artisanales locales, et surtout un choix soigné de whiskys et de rhums — des références accessibles pour découvrir, d'autres plus rares pour ceux qui cherchent la bouteille que l'on n'ouvre pas tous les jours.

L'idée est simple : réunir dans un même lieu deux plaisirs qui vont bien ensemble, le soin que l'on prend de soi et la bouteille que l'on partage. On peut venir pour une coupe et repartir avec un cadeau, ou simplement pousser la porte pour un conseil — chaque référence a été goûtée et choisie.

L'équipe vous accueille au **24, place de la Mairie, du mardi au samedi, de 9h à 18h30**.

L'abus d'alcool est dangereux pour la santé. À consommer avec modération. Vente interdite aux mineurs.

Tél. : 06 50 14 62 47



CULTURE ANIMATION TOURISME

Une saison estivale animée aux Dronières



La saison d'été de l'Office de Tourisme des Monts du Genevois se clôture par un bilan prometteur,

tout particulièrement grâce aux accueils hors les murs réalisés sur l'un des sites emblématiques du Pays de Cruseilles : **la base de loisirs des Dronières**. Dans ce lieu à forte attractivité touristique, de multiples activités se pratiquent tout au long de l'année. Entre balade ressourçante à pied ou à vélo, pique-nique gourmand ou visite ludique du parc à daims, c'est l'endroit idéal pour enrichir le conseil touristique.

Tous les mardis de l'été, soit **8 présences au total**, les conseillers en séjour étaient présents sur le site. L'objectif ? **Aller à la rencontre des habitants et des visiteurs** en proposant un accueil dynamique et convivial, tourné vers l'animation. Au total, **256 visiteurs se sont prêtés aux jeux proposés, dont 86 ont bénéficié d'un échange personnalisé avec l'Office de Tourisme**. Parmi eux, des familles et des grands-parents accompagnés de leurs petits-enfants, certains étant seulement de passage dans la destination. Les recommandations se sont tournées vers les activités et les balades en famille à faire aux alentours du parc des Dronières, avec des échanges fructueux sur les pépites méconnues de la destination. En plus des conseils qualifiés, l'Office de Tourisme a diffusé sa documentation estivale, comme la nouvelle édition du magazine.

Pour animer ces journées riches en partage, les conseillers en séjour ont proposé un jeu apprécié de tous : **le jeu des 7 erreurs !** Munis de 2 photos, les visiteurs devaient être attentifs et repérer les éléments cachés pour remporter les goodies de la marque des Monts du Genevois. Ils pouvaient également acheter des produits



souvenirs de la destination : cartes postales, porte-clés, topo-guides... tous les essentiels pour se rappeler de leurs vacances !

Parmi les animations, de nombreux partenaires ont été invités à partager le stand de l'Office de Tourisme le temps d'une journée : **la Maison du Salève pour un rallye nature, le Syndicat des Usse pour le jeu de la truite, les Sensibilisateurs Natura 2000 de la Région pour un jeu d'empreintes et de memory, et La Compagnie des Gens D'ici pour une performance théâtrale « Demain La Mer » autour de la gestion des déchets**, ainsi que des distributions de boissons fraîches.

En clair, **une saison estivale remplie de succès aux Dronières !**

Avant de retrouver l'équipe de l'Office de Tourisme aux Dronières à l'été 2027, prenez contact avec les conseillers en séjour !

Office de Tourisme des Monts du Genevois
2 Esplanade François Mitterrand - 74100 Annemasse
ot@montsdugenevois.com | montsdugenevois.com
Tél. : 04 50 95 07 10

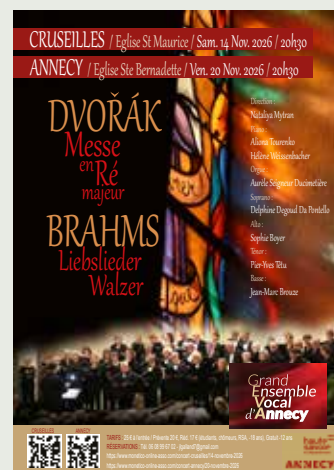
Le GEVA de nouveau en concert à l'église Saint-Maurice

Après avoir interprété la **Messe de Gloria de Puccini** à Cruseilles l'an dernier, le **Grand Ensemble Vocal d'Annecy (GEVA)** revient pour un nouveau concert le **samedi 14 novembre 2026 à 20h30**, à l'église Saint-Maurice de Cruseilles.

Cette année, le GEVA proposera la **Messe en Ré majeur d'Antonín Dvořák**, composée en 1887, ainsi que quelques **Liebeslieder-Walzer** de Johannes Brahms.

Sous la direction de **Natalya Mytran, cheffe de chœur**, ce sont **40 choristes et 4 solistes**, accompagnés de **deux pianistes et d'un organiste**, qui feront découvrir ces œuvres au public. **Notez dès à présent cette date dans vos agendas !**

Les informations concernant les réservations et la billetterie seront communiquées ultérieurement par voie de presse et d'affichage.



Les jeunes agriculteurs organisent leur foire agricole le dimanche 18 octobre 2026

Comme chaque automne, les jeunes agriculteurs du canton de Cruseilles vous donnent rendez-vous le **dimanche 18 octobre 2026, dès 9h30, au gymnase des Ébeaux**, pour leur traditionnelle foire agricole.

Cette journée sera l'occasion de découvrir et de mettre à l'honneur **l'agriculture locale et le travail de nos agriculteurs**. Les vaches laitières seront de nouveau en avant avec **l'exposition des animaux et le traditionnel concours cantonal Abondance**. La journée sera aussi marquée par le concours **Miss 74 Montbéliarde**.

Vous pourrez déambuler sur le **marché de producteurs**, découvrir une **exposition de matériel agricole** et profiter des différentes animations proposées tout au long de la journée. Les enfants ne seront pas oubliés avec des animations qui leur seront dédiées.

À midi, les jeunes agriculteurs vous proposeront leur traditionnel **repas pot-au-feu, servi à table au tarif de 20 €**. Une buvette et une restauration rapide seront proposées sur place.

Nous comptons sur le plus grand nombre pour venir **soutenir nos jeunes agriculteurs et partager avec eux cette belle journée consacrée à l'agriculture et à notre territoire**.



Le stationnement des camping-cars limité à 24h aux Dronières

Afin de préserver la **qualité du site des Dronières et de limiter les nuisances**, la commune a pris un arrêté réglementant le stationnement des camping-cars et autres véhicules aménagés en habitation mobile.

Depuis le **1^{er} juillet 2026, leur stationnement est limité à 24 heures** sur les voies, parkings et aires de stationnement du site des Dronières. Cette mesure fait suite à la présence de certains véhicules qui restaient installés plusieurs jours, voire plusieurs semaines, sur le site.

Si les Dronières ont vocation à rester un lieu accueillant pour tous, **le stationnement prolongé de certains véhicules aménagés peut occasionner des nuisances** et détourner les équipements publics de leur usage initial. La consommation d'eau potable et l'utilisation des sanitaires publics pour effectuer les vidanges des camping-cars ont notamment été constatées.

Dans l'attente du **projet de camping actuellement travaillé à l'échelle de la Communauté de Communes du Pays de Cruseilles**, il devenait nécessaire d'encadrer ces pratiques afin de préserver le site et de permettre à chacun d'en profiter dans de bonnes conditions.

La règle est simple : **24 heures maximum de stationnement**. Une signalisation réglementaire a été mise en place sur le site pour informer les usagers. En cas de non-respect, les infractions pourront être verbalisées.

Cette réglementation ne remet pas en cause l'accueil des camping-caristes aux Dronières. Elle vise simplement à **éviter les installations prolongées et à garantir un usage partagé et respectueux du site**.



Les Cruseillettes sont de retour !

Vous étiez nombreux à les avoir découvertes l'an dernier... et vous êtes encore plus nombreux à attendre leur retour ! Après le succès de la première édition, **les Cruseillettes vous donnent à nouveau rendez-vous en décembre pour trois semaines de festivités.**

Nouveau lieu, mais même esprit ! Cette année, les Cruseillettes s'installeront **sur le parking du complexe sportif des Ébeaux**. Cet espace plus vaste permettra d'accueillir les visiteurs dans de meilleures conditions, notamment de sécurité. Il offrira également la possibilité de **mieux maîtriser les nuisances sonores et de préserver davantage la tranquillité des riverains.**



Du 3 au 20 décembre, les Cruseillettes rythmeront ainsi les premières semaines de décembre, du jeudi au dimanche. Les horaires seront élargis, avec une **ouverture les jeudis et vendredis de 17h à 23h**, et

les samedis et dimanches de 11h à 23h. De quoi venir profiter du village après le travail, pour une sortie en famille le week-end ou simplement pour partager un moment entre amis.

Au programme : **des chalets, de la restauration, des boissons, des animations musicales et de nombreux rendez-vous festifs.** Les visiteurs pourront retrouver différentes propositions gourmandes, avec notamment des spécialités locales, de la fondue, de la raclette, des planches apéritives ou encore des douceurs sucrées. Les animations feront également partie de la fête, avec **un week-end d'ouverture placé sous le signe de la musique et des festivités**, un week-end spécialement consacré aux enfants avec des ateliers de Noël, puis **une soirée de clôture** pour terminer cette deuxième édition en beauté.

Une place sera aussi accordée aux **associations du territoire**, grâce à un chalet mis à leur disposition par la mairie. Elles pourront s'y relayer pour proposer des crêpes et participer, elles aussi, à l'animation du village.

Au-delà des festivités, les Cruseillettes ont aussi vocation à **faire vivre le commerce local, mettre en lumière les savoir-faire et créer un rendez-vous chaleureux pour les habitants, les familles et les visiteurs.**

Après avoir entretenu le suspense quelques mois, il est donc temps de vous l'annoncer : **les Cruseillettes sont de retour !**

Le programme complet et les informations pratiques seront dévoilés prochainement.

Rendez-vous en décembre aux Ébeaux pour partager ensemble la magie des fêtes !

La parade des tracteurs lumineux revient à Cruseilles

Le **samedi 19 décembre 2026**, les tracteurs illuminés des **Jeunes Agriculteurs** feront à nouveau leur entrée dans Cruseilles pour célébrer Noël.

Le cortège est attendu dans la **Grand'Rue vers 20h30**, pour un passage toujours très apprécié des petits comme des grands. Les tracteurs décorés poursuivront ensuite leur route jusqu'aux **Cruseillettes, près du parking du complexe sportif intercommunal**, où chacun pourra profiter de la soirée.

Cette parade est aussi l'occasion de **mettre à l'honneur le travail des Jeunes Agriculteurs**, qui consacrent plusieurs semaines à préparer et décorer leurs tracteurs pour offrir ce beau spectacle aux habitants. Un rendez-vous festif et convivial à ne pas manquer pour **vivre ensemble la magie de Noël !**



SPORT ET ASSOCIATIONS

Les Fées de Blanche – Humanité & Dignité : un café-rencontre à Cruseilles

Fondée le 10 avril 2026 et basée à Cruseilles, l'association **Les Fées de Blanche – Humanité & Dignité** a pour mission d'accompagner les personnes en situation de handicap, les personnes malades chroniques, **les personnes âgées et les familles monoparentales fragilisées par le handicap.**

Portée par sa présidente, **Blanche Bosoku-Nella**, et un conseil d'administration engagé, l'association lance son **café-rencontre**, un rendez-vous hebdomadaire convivial et gratuit pour rompre l'isolement, ouvert aux personnes en situation de handicap, aux personnes malades chroniques, aux personnes âgées, aux aidants familiaux et aux familles monoparentales touchées par le handicap.

Tous les lundis, de 14h à 16h, Grande Rue du Complexe sportif du Pays de Cruseilles. **Entrée libre et gratuite.**

Un temps supplémentaire est proposé **le premier mardi du mois, de 14h à 17h (ou 18h selon les disponibilités), au même endroit** : jeux de société, activités et moments de convivialité, avec la possibilité d'être accompagné dans les démarches administratives liées au handicap.

En parallèle, l'association finalise ses démarches d'agrément auprès des services de l'État pour proposer, à terme, de **l'aide à domicile concrète** : entretien du logement, préparation des repas, aide à la toilette et à l'habillage, assistance administrative, accompagnement dans les déplacements.

Vous souhaitez vous engager à nos côtés ? Contactez-nous :
feebianche@lesfeesdeblanche.org – 06 50 48 65 25
ou lesfeesdeblanche@gmail.com
Facebook : facebook.com/share/1B91nhseQm
Instagram : @lesfeesde.blanche



Le Fighting Training Center arrive à Cruseilles !

Une nouvelle activité sportive vient enrichir l'offre proposée à Cruseilles avec l'arrivée du **Fighting Training Center**, dès le **1er septembre 2026**, au gymnase des Ébeaux.

Déjà présent depuis plusieurs années dans le Genevois, le Fighting Training Center compte aujourd'hui plusieurs antennes et plus de 500 adhérents. L'association propose une pratique des sports de combat accessible à différents publics, avec une attention particulière portée au **bien-être, à la confiance en soi, au dépassement de soi et à l'inclusion**. Les cours sont encadrés par des éducateurs sportifs diplômés d'État.

À Cruseilles, trois activités sont proposées :

- **Kick-Boxing-MMA 7-14 ans** : découverte des bases, travail technique, respect et discipline,

- **Kick-Boxing-MMA à partir de 15 ans** : une pratique ouverte à tous les niveaux, associant technique, cardio et renforcement physique,

- **Lady-Boxing à partir de 15 ans** : une séance 100 % féminine pour se dépenser, se tonifier et prendre confiance en soi.

Les cours ont lieu **le samedi au dojo du gymnase des Ébeaux** : de **9h à 10h pour les 7-14 ans**, de **10h à 11h pour le Lady-Boxing** et de **11h à 12h pour les jeunes et adultes à partir de 15 ans**.

Les places étant limitées, les inscriptions sont ouvertes directement auprès du **Fighting Training Center**. Une séance découverte est également proposée.

Renseignements et inscriptions :
www.fighting-training-center.fr

Spectacle de fin d'année de Dancesfit Studio

Ce mercredi **24 juin 2026**, c'est dans un Palace Hôtel que **Liliane Leraud Vidon et ses 82 élèves de Dancesfit Studio** ont invité le public à séjourner à l'occasion du spectacle de clôture de saison. Grâce à une création chorégraphique originale et à une mise en scène soignée, les danseurs ont dévoilé les « Services 4 étoiles » proposés aux clients dans un savant mélange de danse classique et de modern jazz.

Accueillis par **Ilan Michel, le directeur de l'établissement**, les spectateurs ont découvert la vie animée du Palace au fil de tableaux vivants et colorés. Des lingères aux clientes élégantes, du SPA au salon de beauté, du déjeuner gastronomique servi par une joyeuse brigade de marmitons au shopping à bord des célèbres Taxis Roses, chaque scène a contribué à faire vivre cet univers plein de fantaisie. L'intrigue s'est invitée même lorsque **deux cambrioleuses ont dérobé les bijoux de la boutique**.

La balade romantique d'un couple artistique a apporté une touche de poésie avant une soirée rythmée par **l'Opéra, le Cabaret et un concert de Beyoncé**. Le spectacle s'est achevé sous les turbulences d'un orage spectaculaire, symbolisé par **une nuée de parapluies envahissant la scène**.

Fidèle à son habitude, Liliane a imaginé un **univers cohérent et riche en détails**, permettant à chaque groupe d'élèves de trouver sa place au sein de cette histoire.

Une création pleine d'élégance, d'humour et de poésie, témoignant d'un important travail de préparation et d'une réelle attention portée à la mise en valeur de chacun.



DÉVELOPPEMENT DURABLE ET MOBILITÉ

Retour sur la sécheresse de cet été 2026

Cet été, la sécheresse s'est installée durablement en Haute-Savoie, et dans une large partie de la France, et la situation reste préoccupante à l'heure où nous écrivons ces lignes. **Les fortes chaleurs, le manque de précipitations et la baisse continue des débits des cours d'eau ont progressivement fragilisé la ressource en eau.**

La situation a commencé à se dégrader au mois de juin. Après un passage en vigilance le **11 juin**, la Haute-Savoie a été placée en **alerte sécheresse, niveau 2 sur 4, à compter du 22 juin**. Des premières restrictions ont alors été mises en place pour les particuliers, les collectivités, les entreprises et les agriculteurs.

La situation s'est ensuite encore aggravée. **À compter du 3 juillet, le bassin des Usses, auquel appartient Cruseilles, est passé en alerte renforcée, niveau 3**

sur 4. Les restrictions ont alors été renforcées afin de limiter les usages non prioritaires de l'eau. Puis, face à la poursuite de la dégradation, **le bassin des Usses a été placé en situation de crise, niveau 4 sur 4, à compter du 20 août**. Il s'agit du niveau le plus élevé du dispositif préfectoral. En situation de crise, les usages de l'eau sont fortement limités afin de préserver les usages prioritaires et les milieux aquatiques.

Le retour de quelques épisodes pluvieux ne suffit pas à faire disparaître la sécheresse. Une pluie ponctuelle peut améliorer temporairement la situation en surface, mais elle ne permet pas de reconstituer immédiatement les réserves en eau. Il faut des précipitations suffisantes et régulières pour permettre une recharge durable.

Cette situation nous rappelle surtout que **l'eau est une ressource précieuse et fragile**. Les épisodes de

Une famille de Cruseilles s'élance pour un tour du monde à vélo

Le dimanche **26 juillet 2026**, la famille Carrite a quitté Cruseilles pour un projet hors du commun : **un tour du monde à vélo en famille**.

Fanny et Vincent, accompagnés de leurs deux enfants, **Marceau et Roméo**, se sont lancés dans une aventure de plusieurs mois qui les conduira à travers l'Europe, l'Asie et l'Australie. Après une première expérience de voyage à vélo il y a quelques années, le couple a souhaité partager cette fois cette aventure avec ses enfants, convaincu que **le voyage est une formidable école de la vie**.

Leur itinéraire les mènera notamment de la Slovénie à la Croatie, puis vers le Monténégro, l'Albanie, la Turquie et l'Asie centrale, avant de poursuivre vers l'Asie du Sud-Est et, si les conditions le permettent, jusqu'en Australie.

Au-delà du défi sportif, **cette année de voyage sera placée sous le signe des rencontres, de la découverte des cultures et de l'apprentissage**. Les enfants poursuivront leur scolarité à distance, tout en vivant une expérience unique qui enrichira leur parcours.

Élue conseillère municipale de Cruseilles depuis le début de ce nouveau mandat, **Fanny Carrite met temporairement entre parenthèses son engagement au sein du conseil municipal pour se consacrer pleinement à cette aventure familiale**. Elle retrouvera ses fonctions à son retour et poursuivra son

investissement au service des Cruseilliens.

Vous pourrez suivre les étapes de leur voyage et découvrir leurs aventures sur leur compte Instagram **FunkyFamilyBikeTour**, où ils partagent régulièrement photos et anecdotes de leur périple.

La municipalité leur adresse ses meilleurs vœux pour ce magnifique voyage et leur souhaite de vivre une aventure riche en découvertes, en rencontres et en souvenirs.



sécheresse et de fortes chaleurs **pourraient devenir plus fréquents et plus intenses**. Ils nous obligent donc à faire évoluer nos habitudes et à être plus attentifs à notre consommation d'eau, tout au long de l'année.

Chaque geste compte : éviter les usages inutiles, limiter l'arrosage, réparer les fuites, privilégier l'eau de pluie lorsque cela est possible et respecter les restrictions en vigueur. Les efforts de chacun, particuliers, collectivités, entreprises comme agriculteurs, sont nécessaires pour préserver cette ressource commune.

Pour connaître **le niveau de sécheresse en vigueur et les restrictions applicables**, chacun peut consulter le service **VigiEau**, mis en place par l'État.

Économiser l'eau n'est plus seulement un geste à adopter en période de sécheresse : c'est une nécessité pour l'avenir.



PROCHES DE VOUS

Bienvenue aux nouveaux Cruseilliens !

Vous êtes arrivés récemment à Cruseilles ? **La commune vous invite à sa soirée d'accueil des nouveaux habitants, le vendredi 6 novembre à 19h30, à la salle socioculturelle.**

Cette rencontre sera l'occasion de **faire connaissance avec les élus, de découvrir la commune et ses services**, mais aussi d'échanger avec d'autres habitants récemment installés à Cruseilles.

Dans une ambiance conviviale, chacun pourra se présenter et partager, s'il le souhaite, les raisons qui l'ont conduit à poser ses valises dans notre commune.

Un moment simple et chaleureux pour faire connaissance et commencer à tisser des liens dans notre commune.

Nous vous attendons nombreux et vous souhaitons d'ores et déjà la bienvenue à Cruseilles !



La Garde républicaine à Cruseilles durant l'été

Comme depuis plusieurs années, nous avons eu le plaisir d'accueillir à Cruseilles, au mois d'août, **deux gendarmes de la Garde républicaine** pour des patrouilles à cheval sur la commune.

Elles ont principalement sillonné **le site des Dronières**, à la rencontre des promeneurs et des usagers. Ces patrouilles sont l'occasion de **rappeler les règles à respecter pour préserver nos espaces naturels** : ramassage des déchets, interdiction des feux au sol et des barbecues, particulièrement importante durant cet été marqué par la sécheresse, ou encore obligation de tenir les chiens en laisse. Au-delà de leur rôle de prévention, ces patrouilles à cheval offrent **une présence appréciée et un contact direct avec le public.**

Nous remercions vivement les gendarmes de la Garde républicaine pour leur présence à Cruseilles et leur engagement à nos côtés durant l'été.



Les nouveaux panneaux lumineux sont enfin en service

Après plusieurs mois d'attente et **beaucoup d'embûches techniques liées notamment à la complexité du raccordement électrique, les nouveaux panneaux lumineux sont enfin en service aux entrées de Cruseilles depuis fin août.**

Ils viennent compléter les différents supports de communication déjà à la disposition de la commune pour informer les habitants des événements et actualités de Cruseilles.

Rappel sur la marche à suivre concernant la communication de vos événements :

Pour les supports numériques (Intramuros, Facebook, site internet et les nouveaux panneaux lumineux), votre demande doit être déposée uniquement à l'adresse : mairie@cruseilles.fr. Elle doit être accompagnée d'un texte explicatif et d'une affiche. Pensez également à nous communiquer les horaires de vos événements.

Pour les affiches, elles doivent être déposées à l'accueil de la mairie au plus tard le lundi à 12h pour une pose le mardi matin suivant. Les affiches déposées en Mairie le mardi matin seront insérées dans les planimètres le mardi suivant. Le nombre maximum d'affiches est de **6 au format maximum A3** et de **15 si un affichage dans les hameaux est souhaité**. Si les planimètres sont déjà chargés, nous ne mettrons qu'une affiche par support (recto ou verso des 3 planimètres du centre-ville).

Pour les banderoles, les demandes doivent être faites uniquement à l'adresse : mairie@cruseilles.fr. La taille est de **4 m x 1 m maximum**. Elles sont posées par vos soins **15 jours maximum avant chaque événement**, après accord de la mairie. Le retrait doit être fait **le lendemain de la manifestation**. Si beaucoup d'événements ont lieu en même temps, nous pouvons diminuer la durée d'affichage prévue pour répondre à toutes les demandes.



Dépôts sauvages : stop aux incivilités !

Les dépôts sauvages se multiplient à Cruseilles, comme sur l'ensemble de notre territoire, et deviennent une véritable nuisance. **Trop souvent, des sacs, cartons, encombrants ou autres déchets sont déposés au pied des points d'apport volontaire (PAV), alors qu'ils doivent être déposés en déchèterie.**

Ces dépôts sont **interdits et irrespectueux**. Ils dégradent notre cadre de vie et donnent une mauvaise image de la commune. Ils représentent également une charge supplémentaire importante pour les **agents communaux, régulièrement mobilisés pour nettoyer et évacuer ces déchets.**

À cela s'ajoutent les dépôts sauvages constatés dans la nature, parfois le fait de particuliers, mais aussi de certains professionnels peu scrupuleux qui choisissent de se débarrasser de leurs déchets au bord d'un chemin ou dans un espace isolé. **Ces comportements ne sont pas acceptables.**

La commune travaille actuellement à la mise en place d'un **dispositif de verbalisation simplifié**, permettant d'être plus réactif face à ces incivilités et de sanctionner plus efficacement les contrevenants.

Les solutions existent : les déchets doivent être déposés dans les équipements prévus à cet effet et, lorsque cela est nécessaire, **en déchèterie.**

La propreté de Cruseilles est l'affaire de tous. Respecter les lieux, c'est aussi respecter les habitants et le travail des agents qui entretiennent notre commune.



Déjections canines : ramasser, c'est obligatoire

Force est de constater que, malgré les nombreux rappels, **les déjections canines continuent d'envahir nos trottoirs, nos rues et nos espaces verts**. Cette situation n'est plus acceptable. Elle pénalise l'ensemble des usagers.

Pourtant, la règle est simple. **L'arrêté municipal du 15 avril 2026** interdit les déjections canines sur les voies publiques, les trottoirs et les espaces verts. Il impose à toute personne accompagnée d'un chien de **ramasser immédiatement ses déjections**, par tout moyen approprié.

La commune facilite ce geste en mettant à disposition **des distributeurs de sacs à déjections canines en de nombreux points de la commune**. Il appartient donc à chaque propriétaire de chien de prévoir un sac et de ramasser systématiquement les déjections de son animal.

Le non-respect de cette obligation peut être sanctionné d'une contravention de 4^{ème} classe, soit 135 €. Cette règle n'est pas une simple recommandation : elle s'applique à tous. **Notre ASVP, habilité à verbaliser, portera une attention particulière au respect de cette obligation et pourra procéder à des verbalisations en cas d'infraction**.

Taille des haies : pensez à vos voisins et aux piétons

Avec l'arrivée de l'automne, c'est aussi le moment de penser **à l'entretien et à la taille des haies et des végétaux qui bordent les propriétés**.

Une haie qui s'étend au-delà de la propriété peut rapidement devenir une gêne pour le voisinage, réduire la visibilité ou **empiéter sur le domaine public**. Sur les trottoirs, des branches ou des végétaux trop envahissants peuvent notamment gêner la circulation des **piétons, des personnes à mobilité réduite et des poussettes**. La mairie est régulièrement sollicitée par des habitants pour intervenir auprès de propriétaires dont les haies gênent ainsi la circulation. Pourtant, **l'entretien des végétaux relève de la responsabilité de leur propriétaire**.

Veiller à tailler régulièrement sa haie permet donc de préserver **de bonnes relations de voisinage**, mais aussi **de garantir des cheminements accessibles et sécurisés pour tous**.

Un petit rappel qui peut éviter bien des désagréments : pensez à vos voisins et aux personnes qui empruntent le trottoir devant chez vous.



Marcher dans une déjection, voir des espaces verts souillés ou retrouver des déjections à proximité de lieux fréquentés par les enfants est particulièrement désagréable. **Respecter les autres usagers et le travail des agents communaux commence par un geste simple : ramasser.**

Avoir un chien, c'est aussi être responsable de ses déjections. Les espaces publics sont à tous : gardons-les propres.



Protoxyde d'azote : derrière le « gaz hilarant », un vrai danger

On l'appelle parfois « gaz hilarant ». Pourtant, **le protoxyde d'azote n'a rien d'anodin lorsqu'il est inhalé à des fins récréatives**.

Utilisé dans certains siphons alimentaires, ce gaz est aujourd'hui détourné de son usage pour être inhalé, **notamment par des jeunes à la recherche d'effets rapides. Cette pratique peut entraîner des conséquences graves pour la santé**, en particulier en cas de consommation répétée ou importante.

À Cruseilles, ce phénomène n'est malheureusement pas seulement théorique. **Nos agents communaux retrouvent régulièrement des cartouches et des bouteilles de protoxyde d'azote vides sur différents secteurs de la commune**. Ces découvertes sont un signe concret que des consommations ont lieu sur notre territoire et doivent nous inciter collectivement à la vigilance.

La législation évolue également pour mieux lutter contre ce phénomène. **La loi Ripost prévoit notamment de renforcer fortement les sanctions liées à l'inhalation de protoxyde d'azote**. L'inhalation sera punie d'un an

d'emprisonnement et de 3 750 € d'amende, avec des sanctions pouvant être portées à trois ans d'emprisonnement et 9 000 € d'amende en cas de conduite sous son emprise. Le transport et la détention par des particuliers de quantités importantes seront également sanctionnés. **À terme, la vente de protoxyde d'azote aux particuliers sera quasiment interdite**, avec une entrée en vigueur de cette interdiction prévue au 1^{er} février 2027.

Au-delà de la réglementation, **c'est surtout la santé de nos jeunes qui doit nous préoccuper**. Les effets peuvent sembler brefs et sans conséquence, mais les risques sont bien réels. **Parents, proches, éducateurs : restons attentifs et n'hésitons pas à en parler**. Une conversation, une information au bon moment ou simplement le fait de rappeler les dangers peut permettre d'éviter une consommation qui, en apparence anodine, peut avoir de graves conséquences.

À Cruseilles comme ailleurs, la vigilance de chacun est importante face à ce phénomène.

Recyclerie « Sauvé d'la Benne » : rappel des horaires de dépôt

La recyclerie « Sauvé d'la Benne » rappelle que **les dons doivent être déposés uniquement pendant les horaires d'ouverture**. Aucun dépôt ne doit être effectué en dehors de ces créneaux.

Horaires de dépôt :

- Lundi : de 9h à 12h30
- Mercredi : de 14h à 17h30
- Samedi : de 9h30 à 12h30

Attention : le 1^{er} samedi du mois, la recyclerie est ouverte, mais les dépôts de dons ne sont pas possibles. Merci donc de ne rien déposer à la recyclerie ce jour-là. Les dépôts effectués en dehors des horaires prévus sont considérés comme **des dépôts sauvages et sont passibles d'amendes**. Ils compliquent le travail des bénévoles et nuisent à la propreté des lieux.

Merci de respecter les horaires, les lieux et le travail des bénévoles.



Les sapeurs-pompiers de Haute-Savoie ont pédalé pour une belle cause

Du 29 août au 3 septembre 2026, les sapeurs-pompiers de Haute-Savoie se sont mobilisés pour une belle action solidaire en parcourant **738 km à vélo à travers le département, afin de soutenir les 1 785 orphelins de sapeurs-pompiers**.

Après six étapes et de nombreux kilomètres parcourus, leur défi les a conduits à **Cruseilles le mercredi 2 septembre**, lors de l'étape entre Frangy et Cruseilles. Nous avons été **très heureux et fiers de les accueillir au centre de secours de Cruseilles**. Cette initiative témoigne une nouvelle fois de **l'engagement, de la solidarité et de l'esprit de camaraderie qui animent nos sapeurs-pompiers**.

Bravo à tous les participants pour ce beau défi sportif et solidaire, au service d'une cause qui leur tient particulièrement à cœur !



Offre de soins : quelles solutions pour trouver un médecin traitant ?

Suite au départ récent ou prochain de plusieurs médecins généralistes sur le secteur de Cruseilles et des communes alentour, **de nombreux patients se retrouvent actuellement à la recherche d'un médecin traitant.**

Pour les personnes concernées, il est possible de **s'inscrire sur la liste d'attente du secteur.** Cette inscription permet d'être recontacté lorsqu'une place se libère dans la patientèle de l'un des médecins du secteur.

Inscription :
<https://perfactive.fr/list/medecin-traitant>

Cette inscription ne garantit toutefois pas une prise en charge immédiate. Une attention particulière est notamment portée aux patients atteints d'une **Affection Longue Durée (ALD).**

Par ailleurs, **trois nouveaux médecins généralistes devraient prochainement s'installer à Charvonnex.** Ces nouvelles installations permettront, à terme, de renforcer l'offre de soins disponible sur le territoire.

En cas de besoin médical rapide :

Pour les demandes de soins urgents ou nécessitant un **avis médical dans un délai court**, il est important de contacter le 15, qui pourra évaluer la situation et orienter le patient vers la solution médicale la plus adaptée.

- **En journée**, après régulation médicale, le 15 peut orienter vers un médecin du secteur disposant de créneaux dédiés aux **soins non programmés**, y compris pour des patients qui ne font pas partie de sa patientèle habituelle.

- **Le soir**, lorsque la situation ne relève pas d'une urgence vitale, le 15 peut orienter vers le **médecin de garde du secteur.**

- **À partir du mois d'octobre**, la **Maison Médicale de Garde de Saint-Julien-en-Genevois** ouvrira également ses portes. Les consultations seront accessibles **sur rendez-vous et après régulation par le 15.**

En cas d'urgence vitale, composez le 15.

La **Communauté Professionnelle Territoriale de Santé (CPTS) Usse et Salève** continuera à vous tenir informés des nouvelles possibilités de prise en charge au fur et à mesure de leur mise en place.

Grossesse et post-partum des ateliers gratuits à la Maison de Santé

À partir du mois d'octobre, la **Maison de Santé de Cruseilles propose des ateliers gratuits autour de la grossesse et du post-partum**, à destination des futurs et jeunes parents du territoire.

Animés par **différents professionnels de santé**, ces rendez-vous permettront d'aborder chaque mois une thématique différente : **alimentation, sommeil, activité physique, santé mentale, premiers secours, développement de bébé, vie de couple**, etc.

Ces ateliers ont pour objectif de proposer un **espace accessible et bienveillant pour échanger, s'informer et partager son expérience**, afin d'accompagner au mieux les futurs et jeunes parents durant cette période importante de leur vie.

N'hésitez pas à vous inscrire !



REVUE DE PRESSE

8 mai : une commémoration entourée de jeunesse

La commémoration du **8 mai 1945** s'est déroulée au monument du Noiret, puis au monument aux morts. Sous un beau ciel bleu, élus, anciens combattants, habitants et porte-drapeaux se sont réunis pour rendre hommage à celles et ceux qui ont combattu pour la liberté. Une cérémonie entourée par **les enfants et les jeunes, présents pour faire vivre le devoir de mémoire.**



Une belle fête de la musique dans la Grand'Rue

Vendredi 19 juin, la musique a investi la Grand'Rue, fermée à la circulation pour l'occasion. Les groupes et musiciens ont animé le centre-bourg devant une **foule impressionnante**, venue profiter de cette belle soirée estivale. Une nouvelle fois, la fête de la musique a rencontré un beau succès à Cruseilles !

L'esplanade du lac des Dronières inaugurée

Le vendredi 26 juin, la commune de Cruseilles a inauguré la **nouvelle esplanade du lac des Dronières**, en présence de nombreux élus, partenaires et entreprises ayant participé au projet.

Cette inauguration a été l'occasion de revenir sur la transformation de cet espace et sur le travail réalisé pour en faire un **lieu agréable, convivial et accessible à tous**. Aujourd'hui, familles, promeneurs et sportifs profitent pleinement de ce nouvel aménagement au bord du lac.

La réalisation de cette esplanade représente un **investissement d'environ 473 000 € HT.**

La commune a bénéficié du soutien de ses partenaires financiers : **la Région Auvergne-Rhône-Alpes, l'Agence Nationale du Sport et le Département de la Haute-Savoie**, pour un montant total de près de **194 000 € de subventions.**

Madame le Maire a tenu à remercier l'ensemble des entreprises, des services municipaux et des partenaires qui ont contribué à la réalisation de ce projet.



La soirée guinguette face aux Bleus !

Samedi **4 juillet**, la traditionnelle soirée guinguette a réuni les Cruseilliens sur notre belle place de l'Église. L'orchestre **Blue Note** a assuré l'ambiance et les amateurs de danse ont profité du parquet. Mais cette année, la guinguette avait un sérieux concurrent : le **huitième de finale de la Coupe du monde entre la France et le Paraguay**, disputé le même soir à 23 h ! **La fête s'est donc terminée un peu plus tôt que d'habitude**, afin de permettre aux supporters de rejoindre leur écran à temps.



Près de 250 spectateurs pour le cinéma en plein air

Vendredi **24 juillet**, le cinéma en plein air a une nouvelle fois trouvé son public. Près de **250 spectateurs** se sont installés au bord du lac des Dronières pour découvrir le film À bicyclette ! dans une ambiance estivale et conviviale. Une belle soirée qui confirme le succès de ce rendez-vous désormais bien apprécié.

La traditionnelle messe du 15 août aux Coudrets

Comme chaque année, les Coudrets ont accueilli la **messe du 15 août**, un rendez-vous particulièrement attendu par les paroissiens, mais aussi par de nombreuses personnes venues partager ce moment de recueillement.



13 juillet : une fête très suivie malgré l'annulation du feu d'artifice

Le **13 juillet**, le lac des Dronières a accueilli la traditionnelle fête nationale. En raison de la **sécheresse et des risques très importants de départ d'incendie**, le feu d'artifice a malheureusement dû être annulé. Cela n'a pas empêché le public de répondre présent : **la soirée a rassemblé beaucoup de monde**, notamment autour du traditionnel défilé des sapeurs-pompiers.



La messe était célébrée par le **père Bruno**, assisté du **père Bernard Janicot, prêtre du diocèse d'Oran en Algérie**. Pour préparer ce rendez-vous, **l'équipe paroissiale s'est une nouvelle fois mobilisée aux côtés des agents municipaux** afin de rendre le site accueillant et de permettre à chacun de profiter pleinement de cette matinée. Grâce à cette mobilisation collective, tout était réuni pour que la célébration se déroule dans les meilleures conditions.

Après ce temps de prière et de recueillement, la matinée s'est poursuivie dans un esprit convivial autour d'un **verre de l'amitié**, avant de laisser place à un **pique-nique partagé** pour celles et ceux qui souhaitent prolonger ce moment ensemble.

Un beau rendez-vous, à la fois spirituel et convivial, qui témoigne de l'attachement porté à ce lieu et de la volonté de faire vivre chaque année cette tradition aux Coudrets.

Un vide-grenier sous un soleil de plomb

Dimanche **6 septembre**, le grand vide-grenier a investi tout le centre-bourg. Organisé par le **Comité des fêtes**, le rendez-vous a, comme chaque année, attiré de **nombreux exposants et visiteurs, malgré un soleil particulièrement généreux !** Une belle journée de chine et de rencontres dans les rues de Cruseilles.



Le Sambhava Trail : deuxième édition au départ des Dronières

Dimanche **20 septembre**, les coureurs se sont retrouvés pour la deuxième édition du **Sambhava Trail**, au départ du parking du skate-park en direction du massif du Salève. **Après le succès de la première édition, le rendez-vous a réuni de nombreux coureurs**, dans une ambiance sportive et conviviale. **L'événement s'est déroulé au profit de l'association Sambhava Népal**, qui, depuis les tremblements de terre de 2015, vient en aide aux enfants népalais. **L'ensemble des bénéfices lui sera reversé.**



Septembre en Or : une belle journée pour une belle cause

Dimanche **13 septembre**, le service Enfance-Jeunesse, le **CMJ et les élus** ont organisé une nouvelle journée **Septembre en Or**, avec le soutien de l'association **Nos P'tites Étoiles**, au profit de la recherche contre les cancers pédiatriques. Un grand merci à tous les bénévoles et aux participants, ainsi qu'au groupe musical **Tuktuk Mango**, à **Fred Tissot avec Objectif Nuit** pour la sonorisation et à l'association **Vahine Manaohé** pour sa démonstration de danse tahitienne. **Une belle journée placée sous le signe de la solidarité et de la générosité.**



TRIBUNE LIBRE

Alliance pour Cruseilles souhaite vous informer d'une décision de la majorité municipale : la durée des concessions funéraires est réduite de 30 à 15 ans. Cette évolution augmente mécaniquement le coût annuel pour les familles : 300 € pour une concession simple, 500 € pour une place en columbarium et 850 € pour une caverne.

Cette hausse, signalée à plusieurs reprises, interroge le coût global des obsèques qui pèse sur les familles. En parallèle de l'offre privée, la création d'une chambre mortuaire publique au sein de l'EHPAD aurait constitué une priorité. Gratuite pendant les trois premiers jours, elle offrirait un lieu de proximité digne, frais et accessible pour le recueillement de tous, notamment lors des fortes chaleurs.

Nos trois élues d'opposition restent engagées à vos côtés, pour échanger sur ces sujets essentiels et solidaires sur l'avenir de Cruseilles, contact : Association Citoyenne Alliance pour Cruseilles.

Sylvie Rahon Bischler, Jane Vignardet, Mandy Empis

ÉTAT CIVIL

du 1^{er} mai au 31 août 2026

Bienvenue

Bastien LECOCQ, le 13 avril 2026

Mélodie GAL, le 15 avril 2026

Charles BROSSE, le 16 avril 2026

Livio LAMBOLEY, le 19 avril 2026

Joshua GALOIS, le 25 mai 2026

Maël MIAGKOFF CHAUMEIL, le 2 juin 2026

Rafael PIMENTA MIRANDA, le 6 juin 2026

Ana BOUCHET, le 23 juin 2026

Ghita KHAYATEI HOUSSAINI, le 1^{er} juillet 2026

Rafaël GIL, le 6 juillet 2026

Paul TALARD, le 8 juillet 2026

Elio BOUVIER, le 3 août 2026

Dara DUC, le 6 août 2026

Maël KOSHAL, le 13 août 2026

Baptême

Eléna DESBIOLLES,

le 13 juin 2026



Mariages

Oriane AOUAIISSIA
& Baptiste GRELOUNAUD
Le 2 mai 2026 (1)

Anthony MAIGRET
& Marie MILON
le 30 mai 2026 (2)

Megane DEFONTAINE
& Reynald CHAVANNE
Le 6 juin 2026 (3)

Océane PEILLEX
& Gabriel CHALLIER
Le 13 juin 2026 (4)

Laetitia THEODORE
& Nicolas SCHUHMACHER
Le 20 juin 2026

Raquel REIS FERNANDES
& Thomas CANONE
Le 11 juillet 2026 (5)

Axelle HUDOLIN
& Axel MICHAUD
Le 30 juillet 2026 (6)



Décès

Christiane PAGNON née AUBOUIN
Le 3 mai 2026 à 91 ans

Danièle HENRY née VARCIN
Le 4 juin 2026 à 81 ans

Marie PRICAZ
Le 16 juin 2026 à 105 ans

Odile REY née SUBLET
Le 21 juin 2026 à 94 ans

Hubert SALLAZ
Le 21 juin 2026 à 82 ans

Robert PAPES
Le 26 juin 2026 à 74 ans

Alain DÉCHOSAL
Le 2 juillet 2026 à 78 ans

Michel CAILLIER
Le 6 juillet 2026 à 89 ans

Monique PALLUD née GUILLOT
Le 20 juillet 2026 à 88 ans

Félix BERCHET
Le 29 juillet 2026 à 87 ans

Marie VEYRAT-PEINEY née DUMAX
Le 11 août 2026 à 91 ans

Albertine TAPPONNIER née BEAUSOLEIL
Le 17 août 2026 à 96 ans

INFOS pratiques

MAIRIE - SERVICES ADMINISTRATIFS

35 place de la Mairie, 74350 Cruseilles

Ouvert au public du lundi au vendredi
de 8h30 à 12h et de 14h à 17h sauf le jeudi (18h30) et le vendredi (15h30)
Fermé le mardi et le samedi

Tél. : 04 50 32 10 33 - mairie@cruseilles.fr - www.cruseilles.fr



SERVICE ACCUEIL ET ÉTAT CIVIL :

04 50 32 10 33

SERVICE PASSEPORTS ET

CARTES D'IDENTITÉ : 04 50 66 76 40

SERVICE URBANISME : 04 50 32 05 49

SERVICES TECHNIQUES : 04 50 32 05 53

SERVICE COMMUNICATION - SPORTS

ET ASSOCIATIONS : 04 50 66 76 43

GYMNASE : 06 65 51 94 75

GENDARMERIE : 04 50 44 10 08

POMPIERS : 04 50 44 11 90

AIDE À DOMICILE EN MILIEU RURAL :

04 50 44 09 45

BIBLIOTHÈQUE : 04 50 44 22 85

CENTRE NAUTIQUE DE L'ESPACE

BERNARD PELLARIN : 04 50 44 12 68

CENTRE TECHNIQUE DÉPARTEMENTAL :

04 50 33 58 50

COLLÈGE LOUIS ARMAND : 04 50 44 10 78

COMMUNAUTÉ DE COMMUNES

DU PAYS DE CRUSEILLES : 04 50 08 16 16

CRÈCHE ALFA 3A BRIN DE MALICE :

04 50 64 02 53

CURE DE CRUSEILLES : 04 50 44 10 14

DÉCHETTERIE DES MOULINS : 04 50 08 16 16

ÉCOLE MATERNELLE PUBLIQUE :

04 50 44 14 43

ÉCOLE ÉLÉMENTAIRE PUBLIQUE :

04 50 44 10 09

ÉCOLE PRIVÉE SAINT-MAURICE :

09 64 22 47 41

EHPAD SALÈVE - GLIÈRES

(maison de retraite) : 04 50 44 12 80

GARDERIE PÉRISCOLAIRE PRIMAIRE :

04 50 44 19 70

GARDERIE PÉRISCOLAIRE MATERNELLE :

04 50 01 26 05

SERVICE ENFANCE JEUNESSE : 04 50 44 19 70

INSTITUT MÉCANIQUE AÉRONAUTIQUE :

04 50 44 15 11

MAISON FAMILIALE DES DRONIÈRES :

04 50 44 26 30

MAISON FAMILIALE DES ÉBEAUX :

04 50 44 10 58

POLE MÉDICO SOCIAL : 04 50 33 23 89

RELAIS DES ASSISTANTES MATERNELLES :

04 50 32 38 78

Éditeur - Responsable de la communication : Mairie de Cruseilles, 35 place de la Mairie à Cruseilles.

Responsable de la rédaction : Sylvie Mermillod.

Création graphique - Impression : ULTRAPUB - l'Atelier de Publicité, 117 Grand'rue à Cruseilles.

Crédit photos : Mairie de Cruseilles, OT Monts du Genevois - Brice Souvansanouk

BULLETIN
IMPRIMÉ SUR DU
PAPIER RECYCLÉ



AGENDA

ASSOCIATIONS

Communiquez à la mairie les dates de vos prochains événements.

Nous relaierons vos informations.

OCTOBRE

> Vendredi 16 de 15h30 à 19h

DON DU SANG

Gymnase des Ebeaux

> Dimanche 18 à 9h30

FOIRE AGRICOLE

Organisée par les Jeunes Agriculteurs du canton de Cruseilles

Parking du complexe sportif des Ebeaux

> Samedi 24 et dimanche 25 de 10h à 18h30

EXPOSITION CRÉ'ARTS

Gymnase des Ebeaux

> Samedi 31 à partir de 16h

BOOM D'HALLOWEEN

Organisée par l'APE des écoles publiques

Gymnase des Ebeaux

NOVEMBRE

> Mardi 3 à 20h

RÉUNION DU CONSEIL MUNICIPAL

Salle consulaire de la mairie

> Vendredi 6 à 19h30

ACCUEIL DES NOUVEAUX HABITANTS

Salle socio-culturelle

> Samedi 7

TOURNOI DE BADMINTON

AUTOMNAL DES 3 PONTS

Complexe Sportif du Pays de Cruseilles

> Samedi 7 de 9h à 16h

BOURSE AUX SKIS

Organisée par le ski club de Cruseilles

Gymnase des Ebeaux

> Dimanche 8 à 12h

REPAS DES AINÉS

Organisé par le CCAS de Cruseilles

Salle socio-culturelle

> Samedi 14 à 20h30

CONCERT "MESSE EN RÉ MAJEUR D'ANTONÍN DVOŘÁK"

Proposé par le Grand Ensemble Vocal d'Annecy

Eglise Saint-Maurice

> Samedi 14 de 10h à 19h et dimanche 15 de 10h à 18h

SALON DU BIEN-ÊTRE

Gymnase des Ebeaux

> Samedi 21

CONCOURS DE TIR À L'ARC

Organisé par les Archers du Salève

Gymnase des Ebeaux

> Dimanche 29 de 9h à 17h

BOURSE AUX JOUETS

Organisée par l'APE des écoles publiques

Gymnase des Ebeaux

> Dimanche 29 à 14h30

SPECTACLE DE L'ASSOCIATION

"LOU PATOUÉ DU SALÈVE"

Théâtre de Cruseilles

DÉCEMBRE

> Mardi 1 à 20h

RÉUNION DU CONSEIL MUNICIPAL

Salle consulaire de la mairie

> Jeudi 3 à 17h

LANCEMENT DES CRUSEILLETES

Parking du Complexe Sportif des Ebeaux

> Vendredi 11 de 15h à 19h

DON DU SANG

Gymnase des Ebeaux

> Samedi 12

et dimanche 13 de 10h à 18h

MARCHÉ DE NOËL

Organisé par le Comité des fêtes

Gymnase des Ebeaux

> Samedi 19 à 20h30

PARADE DES TRACTEURS LUMINEUX

Organisée par les Jeunes Agriculteurs du canton de Cruseilles

Arrivée dans la Grand'rue

> Dimanche 20

CLÔTURE DES CRUSEILLETES

Parking du Complexe Sportif des Ebeaux

> Dimanche 20 à 20h

CONCERT DU NOUVEL AN DE

L'HARMONIE CRUSEILLES/LE CHÂBLE

Gymnase des Ebeaux

JANVIER

> Mardi 5 à 20h

RÉUNION DU CONSEIL MUNICIPAL

Salle consulaire de la mairie

> Vendredi 8 à 19h

VŒUX DU MAIRE

Salle socio-culturelle

> Samedi 16

CONCOURS DE TIR À L'ARC

Organisé par les Archers du Salève

Gymnase des Ebeaux

> Dimanche 31 à 12h

REPAS CHOUCROUTE

Organisé par l'APE de l'Ecole St Maurice

Gymnase des Ebeaux

FÉVRIER

> Mardi 2 à 20h

RÉUNION DU CONSEIL MUNICIPAL

Salle consulaire de la mairie

> Dimanche 7

COUPE RÉGIONALE DE KYUDO

Gymnase des Ebeaux

> Samedi 13

SOIRÉE DANSANTE

Organisée par le Football Club

Gymnase des Ebeaux

> Lundi 15 à 19h

29^{ÈME} TOURNOI DE VOLLEY-BALL

INTER-ASSOCIATIONS

Organisé par le CODC

Gymnase des Ebeaux

> Vendredi 19 de 15h à 19h

DON DU SANG

Gymnase des Ebeaux

> Samedi 27 de 10h à 19h30

et dimanche 28 de 10h à 18h

SALON DES VINS

Organisé par le Cruseilles Tennis de Table

Gymnase des Ebeaux

MAIRIE DE CRUSEILLES

35, place de la Mairie

74350 Cruseilles

Horaires d'ouverture :

Lundi 8h30 - 12h 14h - 17h00

Mercredi 8h30 - 12h 14h - 17h00

Judi 8h30 - 12h 14h - 18h30

Vendredi 8h30 - 12h 14h - 15h30

e-mail : mairie@cruseilles.fr

Tél : 04 50 32 10 33

Facebook : Mairie de Cruseilles

www.cruseilles.fr



Pour vous assurer d'être au courant des derniers événements organisés par la municipalité ou les associations et d'être informés des changements de programme (report, annulation), consultez régulièrement le site internet, l'application Intramuros ou la page Facebook de la mairie.

